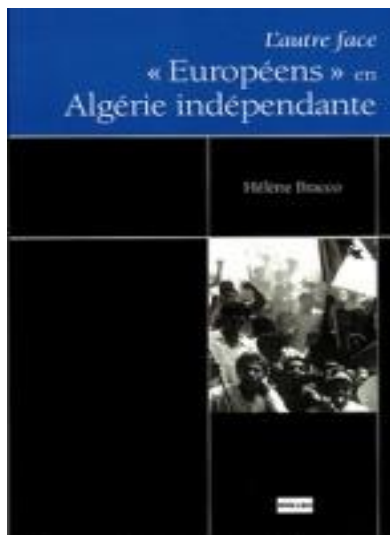




Maison  
méditerranéenne  
des sciences  
de l'homme



# Catalogue



**Corpus sonores déposés  
par Hélène Bracco  
à la phonothèque de la MMSH**

# Sommaire

<b>1. Présentation générale des corpus</b> .....	<b>3</b>
1.2. L'autre face "Européens" en Algérie indépendante .....	3
1.2. Actes de refus civils et militaires dans la guerre d'Algérie (1954-1962).....	4
1.3. Soldats du contingent algérien dans l'armée française en guerre d'Algérie (1954-1962).....	4
1.4. Contextualisation des corpus .....	5
1.5. Brève bibliographie des ouvrages écrits par les témoins d'Hélène Bracco ou se rapportant à eux .....	8
<b>2. Notices documentaires des enquêtes</b> .....	<b>9</b>
2.1. L'autre face "Européens" en Algérie indépendante .....	9
2.2. Actes de refus civils et militaires dans la guerre d'Algérie.....	23
2.3. Soldats du contingent algérien dans l'armée française en guerre d'Algérie ..	32
2.4. Entretien avec Hélène Bracco .....	32
<b>3. Extraits ou entretiens disponibles en ligne</b> .....	<b>33</b>
<b>4. Transcription de l'entretien réalisé par Laurent Pagnier avec Hélène Bracco, MMSH, octobre 2011</b> .....	<b>35</b>
<b>5. Index (tous corpus confondus)</b> .....	<b>42</b>
5.2. Index des descripteurs .....	42
5.3. Index des lieux cités .....	51
5.4. Index des noms propres, personnes et institutions cités.....	53
5.5. Index des dates ou des périodes citées .....	58

# 1. Présentation générale des corpus

**Enquêtrice** : Bracco, Hélène

Michel Bracco, son époux, est présent au cours de la plupart des entretiens.

**Nombre de notices** : 47

**Durée du corpus** : 50h

**Langue de l'enquête** : français

**Format de numérisation** : WAVE 44.1 khz / 16 bit

**Droit de diffusion et d'utilisation** : Consultation sur place autorisée sur demande auprès de l'enquêtrice.

**Lieu de consultation des entretiens** : Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme – Phonothèque, 5 rue du Château de l'Horloge, Aix-en-Provence ; sur rendez-vous. Contact : 04 42 52 41 13 ou [ginouves@msh.univ-aix.fr](mailto:ginouves@msh.univ-aix.fr)

**Localisation des originaux** : chez l'enquêtrice

Trois corpus sonores ont été déposés entre 2003 et 2012 à la phonothèque de la MMSH :

- L'autre face "Européens" en Algérie indépendante ;
- Actes de refus civils et militaires dans la guerre d'Algérie (1954-1962) ;
- Soldats du contingent algérien dans l'armée française en guerre d'Algérie (1954-1962).

## 1.2. *L'autre face "Européens" en Algérie indépendante*

Ce corpus se compose d'enquêtes enregistrées rendant compte des relations intercommunautaires entre "Européens" (les Pieds-Noirs se dénommant eux-mêmes Algériens) et les Algériens colonisés que, ne sachant comment les définir, on finit par dénommer "indigènes" ou "musulmans". Les entretiens révèlent le regard porté par les Européens sur la lutte d'indépendance (voire leur participation) et les mouvements politiques dans le climat de guerre, puis leur insertion dans l'Algérie indépendante.

**Nombre de notices** : 27

**Durée du corpus** : 27h 30min

**Référence bibliographique en lien avec ce corpus** :

Bracco, Hélène. *L'autre face : "Européens" en Algérie indépendante*. Paris : Paris-Méditerranée, 1999. 220 p. (Coll. Documents et témoignages).

Réédition revue et augmentée, avec une préface de Daho Djerbal, éditions Non-Lieu, 2012.

Cote bibliothèque MMSH : 8-14151

**Analyse documentaire** : Laurent Pagnier (dépôt 2011) et Corinne Cassé (dépôt 2003).

Réalisation du catalogue, septembre 2011, réimpression et mise à jour août 2012.

### **1.2. Actes de refus civils et militaires dans la guerre d'Algérie (1954-1962)**

Le corpus présente des témoignages d'actes de refus civils et militaires dans ce que furent, pour l'Etat français "Les opérations de maintien de l'ordre en Algérie", autrement dit la guerre d'Algérie de 1954 à 1962. Les actions se déroulent en France et en Algérie principalement, à l'étranger quelquefois. Hélène Bracco interroge les réfractaires à la guerre quant aux sources de leur refus (familiales, politiques et sociales) mais aussi sur les conséquences de leur acte de refus jusqu'à aujourd'hui. Elle s'adresse également aux enfants de ces réfractaires et à quelques-uns de leurs amis. L'ensemble est constitué de 16 enquêtes et d'une émission radiophonique.

#### **Référence bibliographique en lien avec ce corpus :**

Bracco, Hélène. *Pour avoir dit non : actes de refus dans la guerre d'Algérie, 1954-1962*. Paris : Paris-Méditerranée, 2003. 334 p. (Coll. Documents et témoignages)  
Cote bibliothèque MMSH : 8-289329

**Nombre de notice :** 17

**Durée du corpus :** 12h

**Analyse documentaire :** Hélène Bracco (dépôt 2003) et Véronique Ginouvès (2003)

Réalisation du catalogue, 2003, réimpression et mise à jour août 2012.

### **1.3. Soldats du contingent algérien dans l'armée française en guerre d'Algérie (1954-1962).**

Enquête réalisée dans le cadre d'une recherche collective organisée sur trois ans par l'Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP/CNRS) sur le thème : "Visages de la guerre d'Algérie en France", publié en 2008 aux éditions Autrement. Cet entretien vient appuyer des recherches au CAOM (centre d'archives d'Outre-mer) d'Aix en Provence et sur les entretiens réalisés par Grégor Mathias, déposés à la phonothèque de la MSH.

#### **Référence bibliographique en lien avec ce corpus :**

Bracco, Hélène. « Un appelé du contingent : Bachir Hadjadj » in *La France en guerre 1954-1962 : expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne* / sous la dir. de Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault. Paris : Editions Autrement, 2008. p.255-264. (Mémoire/Histoire, N° 42).

Cote bibliothèque MMSH : 944 FRA

**Nombre de notices :** 1

**Durée du corpus :** 1h

**Analyse documentaire :** Véronique Ginouvès (2004) Réalisation du catalogue, 2004, réimpression et mise à jour en août 2012.

## 1.4. Contextualisation des corpus

### Entretien avec Hélène Bracco

A l'issu du traitement documentaire du corpus « Européens en Algérie indépendante », Laurent Pagnier a réalisé un entretien avec Hélène Bracco, historienne dépositaire du corpus, à propos de son travail d'enquête et des raisons de son dépôt à la phonothèque de la MMSH. Un billet a été publié sur *Les carnets de recherche de la phonothèque* qui présente l'ensemble du corpus et cet entretien (ci-dessous). Une transcription de l'entretien est présentée en fin de catalogue (p. 31).

**Nombre de notice :** 1

**Durée du corpus :** 30min

**Analyse documentaire :** Laurent Pagnier (dépôt 2011). Réalisation du catalogue, septembre 2011, réimpression et mise à jour août 2012.

### « Européens » en Algérie indépendante : un corpus sonore déposé à la phonothèque de la MMSH

Billet publié par Laurent Pagnier sur *Les carnets de la phonothèque*, le 22 octobre 2011

<http://phonothèque.hypotheses.org/5590>

Le 5 juillet 2012, l'Algérie a fêté le 50ème anniversaire de son indépendance. A cette occasion l'ouvrage de l'historienne Hélène Bracco<sup>1</sup>, a été réédité dans une version complétée. Cette monographie a été éditée à partir de son mémoire de DEA d'études Arabes et Islamiques<sup>2</sup>, portant sur les Européens ayant fait le choix de rester ou de venir vivre en Algérie après l'indépendance de 1962<sup>3</sup>. Pour documenter ce travail universitaire, Hélène Bracco s'est appuyée sur des entretiens qu'elle a enregistrés. La totalité du corpus a été déposé à la phonothèque de la MMSH où il est aujourd'hui consultable sur place dans sa totalité.

Hélène Bracco avait fait un premier dépôt au cours de l'année 2000, les enquêtes avaient été documentées et numérisées à la phonothèque de la MMSH<sup>4</sup>. Ce travail avait donné l'occasion à Hélène Bracco de mieux comprendre l'intérêt du dépôt de ses sources et elle avait largement participé au travail d'indexation. Elle avait d'ailleurs, en 2005, numérisé et traité elle-même son corpus sonore sur les refus civils et militaires de la guerre d'Algérie à la phonothèque. Ce second dépôt, qui eut lieu au mois de juin 2011, vient clore cet ensemble.

<sup>1</sup> Bracco, Hélène. *L'autre face "Européens" en Algérie indépendante*. Paris : Paris-Méditerranée, 1999, 220p.

<sup>2</sup> Ce mémoire a été soutenu à l'Université de Provence sous la direction du professeur Robert Ilbert.

<sup>3</sup> Hélène Bracco, « Les chercheurs utilisent l'archive orale: le témoignage d'Hélène Bracco : Mémoires d'Européens restés vivre en Algérie après l'indépendance », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS* [En ligne], 19, printemps-été 2001, mis en ligne le 06 septembre 2010, consulté le 10 août 2012. URL : <http://afas.revues.org/2424>

<sup>4</sup> Hélène Bracco, « Mémoires de la guerre d'Algérie : de la collecte d'interviews à la numérisation des cassettes », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS* [En ligne], 33, hiver 2008 - printemps 2009, mis en ligne le 01 juin 2008, consulté le 10 août 2012. URL : <http://afas.revues.org/1641>

Le traitement documentaire restait à réaliser. Dans le cadre de mon stage de licence professionnelle à la phonothèque de la MMSH durant le mois de septembre 2011, j'ai travaillé sur ce corpus en m'attachant à l'ensemble de la chaîne documentaire, de sa numérisation à sa valorisation.

Ce second dépôt est constitué de neuf entretiens, six menés en Algérie et deux menés en France en 1993, auxquels s'ajoute un entretien mené récemment au mois de mars 2011 près d'Aix-en-Provence ; ils s'ajoutent aux 15 enregistrements déjà traités. Ces enquêtes nous font découvrir le témoignage de Français ayant fait le choix, au lendemain de l'indépendance de l'Algérie en 1962, de rester y vivre – les Pieds Noirs -, ou de venir y vivre - les Pieds Rouges -. Il est intéressant de noter à ce sujet, que le terme de Pied Vert a rapidement fait place à celui de Pied Noir pour désigner les Européens restés vivre en Algérie indépendante. Ce terme a trouvé un écho favorable (et vraisemblablement sa source) dans la presse et les médias.

L'intérêt pour Hélène Bracco, en enregistrant des témoins, était de pallier le manque d'archives papiers souvent frappées du secret de la défense nationale. Les témoignages qu'elle a recueillis lui ont notamment permis d'obtenir des récits de la clandestinité, livrés par des acteurs des réseaux de soutien au FLN (réseau Curiel), que peu d'écrits relataient lors de son enquête. Pour elle<sup>5</sup>, "la source orale est la seule à pouvoir révéler certains actes accomplis dans la clandestinité".

L'auditeur peut ainsi entendre des témoignages d'une différence radicale : du militant pour une Algérie indépendante à celui qui ne voit dans l'Algérie qu'un département français où les « Arabes » n'ont pas leur place. Car ceux qui sont restés sont aussi bien des militants œuvrant pour l'indépendance depuis la métropole, que des Européens d'Algérie travaillant avec le FLN, des libéraux favorables à une Algérie française mais égalitaire, des personnes soutenant l'OAS ou enfin ceux qui, ainsi que les qualifie Pierre Chaulet<sup>6</sup>, ne furent que simples spectateurs du conflit. Tous racontent leur vie en Algérie indépendante et pourquoi ils ont fait le choix d'y rester. C'est aussi le récit de la recherche d'une identité. Les Français d'Algérie qu'elle a rencontrés n'ont souvent connu que l'Algérie et y vivent depuis plusieurs générations. Leurs origines sont diverses : Juifs espagnols ayant fui les persécutions, Alsaciens refusant la domination prussienne après la défaite de 1870, paysans du Sud de la France poussés à fuir la crise du phylloxéra... C'est ce qui explique en partie la déchirure

---

<sup>5</sup> <http://afas.revues.org/1641>

<sup>6</sup> Médecin d'origine pied-noire, ayant pris la nationalité Algérienne et participé aux accords d'Evian.

que certains ont ressentie lors du départ des Pieds-Noirs en 1962, et que d'autres aient refusé de partir. C'est à ces derniers que le choix de la nationalité s'est posé<sup>7</sup>. En effet les accords d'Evian laissaient aux Français d'Algérie un délai de trois ans au terme duquel ils devaient avoir fait le choix de rester Français en Algérie ou de devenir Algérien.

Le travail documentaire réalisé sur ce corpus a été l'occasion d'harmoniser toutes les notices documentaires, celles du premier dépôt et celles du second dépôt, de manière à éditer le catalogue avec index. Ce travail a aussi nécessité la numérisation de cette partie de la collection. J'ai ainsi constaté que techniquement, la numérisation est simple à réaliser. Le réel travail intervient après, avec l'éditorialisation des documents sonores. J'entends par éditorialisation le fait d'organiser les données pour qu'elles puissent être accessibles à un public (chercheurs, étudiants, curieux) dont le champ d'étude n'est pas obligatoirement le même que celui de la chercheuse dépositaire du corpus. Afin de contextualiser le corpus sonore et de participer à sa valorisation, j'ai mené à la toute fin de mon stage un entretien avec Hélène Bracco. J'avais pour cela élaboré un guide d'entretien<sup>8</sup> avec la collaboration de l'équipe de la phonothèque, Corinne Cassé, ethnologue, et Véronique Ginouvès, responsable de la phonothèque. L'objet du questionnaire portait essentiellement sur l'usage des phonogrammes. Au cours de mon stage, j'avais déjà rencontré Hélène Bracco, pour qu'elle précise certaines informations sur ses entretiens et qu'elle puisse me donner son retour sur le travail réalisé. Les échanges qui avaient lieu lors de ces rencontres dépassaient le cadre du travail documentaire, du fait de ma curiosité et de sa volonté de transmettre. Cet entretien a permis à l'historienne de s'exprimer sur son choix de documenter son mémoire de DEA par des enquêtes enregistrées, sur les conditions dans lesquelles elle les a enregistrées et sur les raisons de son dépôt à la phonothèque. Cet entretien a été enregistré et intégré au corpus.

Le corpus « Européens en Algérie indépendante » désormais clos, est ainsi composé de 25 documents d'une durée totale de 28 heures. Il est disponible, ainsi que son catalogue, à la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme. Un contrat de dépôt stipule les conditions d'utilisation et de diffusion de ces archives.

**Laurent Pagnier,**  
*titulaire d'une Licence Professionnelle Ressources Documentaires  
et Bases de Données (LP RDBD) spécialité image fixe, image animée et son  
à l'IUT Michel de Montaigne Bordeaux 3*

---

<sup>7</sup> En France aussi, des « porteurs de valises » ayant soutenu la lutte d'indépendance ont pris la nationalité algérienne.

<sup>8</sup> [http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/12/files/2011/10/Guide\\_dentretien1.pdf](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/12/files/2011/10/Guide_dentretien1.pdf)

## **1.5. Brève bibliographie des ouvrages écrits par les témoins d'Hélène Bracco ou se rapportant à eux**

### **CHAULET Pierre et Claudine**

*Le choix de l'Algérie, deux voix, une mémoire*, éd Barzakh, Alger 2012,

*Disponible en France chez Selma Hellal, 7 bis rue Christiani, 75018 Paris.*

*Pierre Chaulet est décédé le 5 octobre 2012, voir : <http://phonotheque.hypotheses.org/10135>*

### **De BOLLARDIERE Jacques**

*Bataille d'Alger, bataille de l'homme*, Desclée de Brouwer, Paris 1972.

### **DJELFAOUI Abderrahmane**

*Grangaud d'Alger à El-Djazair*, Casbah Editions, Alger 2000.

### **EINAUDI J-Luc**

*Pour l'exemple, l'affaire Fernand Iveton*, L'Harmattan, Paris 1986.

*Baya*, éd Non lieu, Paris 2011.

### **HADJADJ Bachir**

*Les voleurs de rêves - cent-cinquante ans de la vie d'une famille algérienne*, Albin Michel, Paris 2007.

*En 2007, Bachir Hadjadj a reçu en Sorbonne le prix Seligmann pour cet ouvrage.*

### **LORNE Gérard**

*Du rouge au noir - Mémoire vive d'un porteur de valises*, éd du Monde Libertaire, Paris 1998.

### **JURQUET Baya et Jacques**

*Femmes algériennes, de la Kahina au code de la famille*, Le temps des cerises, Pantin 2008.

### **MATHIAS Gregor**

*Enquête orale auprès des engagés et auxiliaires militaires français musulmans dans la guerre d'Algérie 1954-1962*, DEA "Mondes africain, arabe et asiatique" dir Jean-Louis Triaud, Université de Provence 1998. Disponible à la phonothèque de la MMSH à Aix en Provence.

### **RAHMANI Abdelkader**

*L'affaire des officiers algériens*, Le Seuil, Paris 1959 réédité par les éditions Trois Mondes en 2004.

Un film sur le refus du lieutenant Rahmani : *Combattre*, a été produit en 2004 par le réalisateur Georges Mourier (production La Lanterne et Citizen TV, en collaboration avec la BDIC et le FASILD).

*Le film et le livre sont disponibles à : Université de l'Ignorance, 27 Grand Rue, 37120 Jaulnay.*

### **REY Benoist**

*Les égorgeurs, guerre d'Algérie, chronique d'un appelé*. 1959-1960, Los Solidarios, éd du Monde Libertaire, Paris 1999 - réédition du livre paru en 1961 aux éditions de Minuit

*Benoist Rey continue à présenter son livre lors de rencontres-débats*

### **SCOTTO Jean**

*Curé pied-noir, évêque algérien*, souvenirs recueillis par Charles Eblinger, Desclée de Brouwer, 1991.

### **TIMSIT Daniel**

*Algérie, récit anachronique*, Bouchène, St Denis 1998.

### **VIDAL PRADINE Raymond**

*Benoist REY*, éd du Monde Libertaire, Paris 1999



## 2. Notices documentaires des enquêtes

### 2.1. L'autre face "Européens" en Algérie indépendante

1993

Cote : D789

N° de l'enquête : 834

#### **Récit de vie d'un participant actif aux mouvements de libération de l'Algérie en France et au Maghreb et de son épouse**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; 0569 (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : L'Isle-sur-la-Sorgue, 1993-01 (1h 13min).

*Les informateurs sont venus en Algérie après l'indépendance dans le but de participer activement à l'essor du jeune pays indépendant. Bien avant 1962 ils étaient déjà impliqués dans une activité militante pour l'indépendance du pays (réseaux Jeanson et Curiel). Anticolonialiste, adhérent et militant actif du PCF, secrétaire de cellule, l'informateur avait conscience de la montée de l'insurrection depuis 1954. Papetier de profession à Aix-en-provence, il animait un comité de soutien aux prisonniers algériens (aide aux clandestins, hébergement, etc.) Il fait le récit de son parcours de militant, de France jusqu'en Algérie en passant par la Tunisie (Gafsa, où il fut instituteur de mai 1961 à juillet 1962), ses liens avec les organisations (GPRA, PCF, PC Egyptien, réseau Curiel). C'est aussi l'occasion pour lui de rapporter quelques anecdotes : les "porteurs de valise", la cache des clandestins, ses divers emplois dans le réseau militant, l'obtention de cartes d'identité et de passeports, ses prises de positions par rapport au PCF. Il décrit sa vie en Algérie sous Ben Bella et sa participation au FLN jusqu'au coup d'Etat de Boumédiène, date de leur retour en France. La nationalité algérienne a été octroyée à l'informateur en Tunisie pour son aide à la lutte d'indépendance.*

1993

Cote : D790

N° de l'enquête : 835

#### **Récit de vie d'un couple d'Européens, médecin et assistante-sociale, restés en Algérie après 1962**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Grangaud, Jean-Paul (informateur) ; Grangaud, Marie-France (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 25/04/1993 (1h 17min).

*Les informateurs sont d'ascendants nés en Algérie, ils y sont restés après 1962 et ont pris la nationalité algérienne en 1969. L'informateur est protestant, il a été scout dans son enfance. Ils exerçaient les professions de médecin et sous-directrice au Ministère du Travail. L'informateur fait ici le récit de son service militaire où, malgré le départ de ses parents, il a insisté pour rester en Algérie. La famille de l'informateur n'est pas restée après l'indépendance car elle n'en acceptait pas l'idée. L'informatrice raconte sa scolarité à Bab El Oued et les relations inter-communautaires entre enfants pieds-noirs et arabes. Ils ne parlent pas l'arabe ni l'un ni l'autre et décrivent l'univers dans lequel ils ont vécu leur jeunesse. Le couple avait eu écho des appels du FLN et de ses tracts. Ils relatent la période de Mendès-France, et leur connaissance du nationalisme algérien. Ils présentent leurs opinions sur différents*

*sujets : leur prise de conscience tardive de l'insurrection et de sa violence, de la perception du FLN dans leur famille, l'OAS, les libéraux, l'engagement politique des communistes et des chrétiens, la notion de colonialisme. L'informateur relate les changements relationnels survenus après leur changement d'identité nationale et la lente prise de conscience des effets de la guerre. Ils expriment aussi leur sentiment d'avoir participé à la construction d'un pays.*

Note :

M. et Mme Grangaud vivent toujours à Alger.

1993

Cote : D791

N° de l'enquête : 836

### **Vie et sociabilité dans un club du 3ème âge au consulat d'Alger en 1993**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; 0571 (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 07/05/1993 (55min).

*L'entretien a été effectué auprès de trois femmes (respectivement nées en Algérie en 1912, 1917 et 1921) dans un club du troisième âge au consulat d'Alger. Il n'est pas toujours évident de les repérer individuellement, mais l'intérêt de l'entretien réside dans le recoupement des récits de vie qui peuvent rendre compte d'une époque particulière. Elles se souviennent d'avoir côtoyé des petits algériens dans leur enfance. Pour elles l'Algérie était comme la France ; elles ont senti le changement dès 1954, mais n'ont jamais eu d'écho des appels du FLN ni de Français ayant aidé les Algériens. L'une des informatrices (dont le père était musulman) est la seule à ressentir une mauvaise considération des Européens de la part des Algériens et aimerait partir pour la France. Toutes trois n'ont jamais quitté longtemps l'Algérie et n'ont jamais voulu prendre la nationalité algérienne. Elles décrivent tous les liens de sociabilité et les activités proposées par leur club de troisième âge témoignant ainsi de l'importance de celui-ci dans leur vie.*

1993

Cote : D792

N° de l'enquête : 837

### **Récit de vie d'un prêtre né à Hussein-Dey et resté en Algérie après 1962**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Monseigneur Scotto (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 19/04/1993 (47min).

*L'informateur est né en 1913, il fait le récit de l'arrivée de son premier ascendant (arrière-grand-père) en Algérie en 1848. Il est issu d'une famille nombreuse et populaire d'une petite île près de Naples. Ses grands-parents et ses parents sont nés en Algérie. Il décrit ses études théologiques et sa carrière de prêtre (Alger) puis d'évêque (Constantine). Il explique ainsi les différents rapports qu'il a pu entretenir avec les autres enfants (européens et algériens) et la population locale, en tant que prêtre chrétien et européen. Il ne se souvient pas de racisme dans sa famille mais plutôt d'un certain paternalisme à l'égard des Algériens. Il fait le récit de son activité sacerdotale notamment auprès des jeunes et relate les événements de 62 et les actes de l'OAS. Poursuivant son action après l'indépendance auprès des jeunes dans le quartier de Belcourt, il a été élu pendant quatre ans au conseil municipal d'Alger. Il décrit une société "à trois étages", les Français de souche, les Pieds-Noirs et les Algériens. Il donne sa vision des événements depuis sa position et sa vocation et celle des libéraux et des communistes. Il décrit ce qu'il a vécu après les départs et donne les raisons de son choix et de sa naturalisation algérienne.*

Note :

Mgr Scotto est décédé en 1993 lors d'un voyage à Aix-en-Provence. Le gouvernement algérien a fait rapatrier son corps. Il a reçu à Alger l'hommage du gouvernement algérien représenté par le professeur Chaulet.

1993

Cote : D793

N° de l'enquête : 838

### **Une carrière d'instituteur en Algérie jusqu'en 1972**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; 0560 (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : Vaucluse, 23/01/1993 (1h 34min).

*Une recherche importante en généalogie a été faite par le neveu de l'informateur, attestant d'une présence de cinq générations en Algérie, depuis 1850 environ (Baléares). Le grand-père était maraîcher, les descendants furent petits fonctionnaires. L'informateur est né en 1921 à proximité d'Alger. D'une promotion scolaire de 1940, il n'a pas le souvenir d'avoir eu des petits camarades algériens dans ses classes. Malgré tout, il eut de nombreux petits camarades arabes, kabyles, juifs, métropolitains, espagnols et italiens. Il a appris l'Arabe à l'école. Peu surpris par l'insurrection en 1954, il relate les événements de mai 1945 et les massacres de 1934. Après un retour en France de 1956 à 1972 (alors poussés par la peur), le couple revient en Algérie pour enseigner. L'informateur décrit sa carrière et les différents postes qu'il a occupés dans différents villages. C'est l'occasion de décrire l'ambiance de travail à l'époque pour un instituteur français, ses rapports avec la population, les répressions, les manifestations et les interventions du FLN et des parachutistes pendant la guerre. Le couple rentrera en France pour des raisons médicales. L'informateur donne aussi son avis sur l'Algérie aujourd'hui et raconte un dernier voyage dans le bled avec son fils.*

1993

Cote : D794

N° de l'enquête : 839

### **Récit de vie d'une militante pour les droits de la femme en Algérie de 1946 aux années 1980**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Jurquet, Baya (informateur) ; Jurquet, Jacques (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Marseille, 10/01/1993 (1h 25min).

*L'entretien porte principalement sur l'activité militante de Mme Jurquet en Algérie dans le cadre de l'Union des femmes algériennes, association créée en 1946, et dont elle fut la secrétaire générale. Son époux, auteur et historien complète l'interview. Tous deux très investis dans le PCA, ils témoignent des relations intercommunautaires et de la bonne entente régnant à l'époque entre communautés : Italiens, Espagnols, Juifs etc. ; mais aussi d'une certaine hiérarchie entre toutes les catégories sociales, entraînant déséquilibres et injustices, notamment dans le domaine économique et de l'éducation. Retraçant leur engagement politique durant cette période, auprès du PCA et du FLN, ils décrivent ainsi l'évolution de l'insurrection, les positions prises par les différents partenaires (communistes, nationalistes algériens, chrétiens catholiques, libéraux, socialistes, syndicalistes), les relations entre les partis, la propagande diffusée et les idéologies opposées. Hélène Bracco a réalisé un autre entretien avec Jacques et Baya Jurquet : enquête n°2308 (2000)*

1993

Cote : D795

N° de l'enquête : 840

### **Souvenirs personnels et familiaux d'un jeune juif au moment de l'indépendance de l'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Choukroun, Jacques (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : Montpellier, 26/02/1993 (1h 30min).

*L'informateur présente les quelques éléments de généalogie que ses parents et proches ont pu lui transmettre. Ses ascendants étaient des Juifs du Maroc espagnol, installés en Algérie depuis deux ou trois siècles. Jacques Choukroun raconte ses souvenirs et ceux de son père, les jeux de son enfance, le contexte relationnel dans son village à cette époque, son statut particulier de "non Européen" et le sentiment identitaire dans sa famille vis à vis de la France notamment (époque de Vichy, décret Crémieux). Français d'Algérie il explique le rapport particulier entretenu à l'époque avec la métropole et la notion d'identité française "théorique". Il décrit ses années de lycée et la fréquentation scolaire des jeunes arabes. Pour lui, la guerre d'Algérie a commencé en 1954. Le MTLD ayant été majoritaire dans son village de Ténès (région montagneuse), sa famille eut conscience très tôt de la question nationaliste. Il relate des oppositions survenues entre nationalistes de 1954 à 1956, l'action de ses parents (notamment sa mère) à partir de 1956-1957 pour venir en aide aux enfants d'emprisonnés ou de maquisards. Ses parents, sans être militants, avaient de fortes convictions politiques et ont décidé de rester en Algérie, malgré les pressions de l'OAS. Celles-ci étaient d'ailleurs plus fortes dans les grandes villes qu'à Ténès. Jacques Choukroun décrit les premiers temps qui ont suivi l'indépendance et la violence due aux divisions au sein même du mouvement indépendantiste, puis la constitution de la république algérienne non laïque, jusqu'au coup d'Etat de Boumédiène. Jacques Choukroun est parti d'Algérie en 1967 sans avoir pris la nationalité algérienne.*

Note :

M. Choukroun s'occupe en France et en Algérie de diffusion de films algériens.

1993

Cote : D796

N° de l'enquête : 841

### **Récits de vies d'une mère et de sa fille, issues de milieu ouvrier, restées dans la campagne algérienne après l'indépendance**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Marco (Mmes) (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Bord-El-Kiffan, 1993-04 (57min).

*Au moment de l'enquête, les deux informatrices (mère et fille) vivaient à Bord El Kiffan, anciennement Fort de l'Eau. La fille de l'informatrice est née dans ce village et y a travaillé en usine jusqu'à sa retraite. Aucune des deux n'a pris la nationalité algérienne mais elles racontent les bonnes relations toujours entretenues entre les Algériens et Européens, et leur sentiment d'avoir vécu, avant 1962, "comme en France" sans pour autant y être jamais allées. Dans leur petit village très populaire elles n'avaient jamais ressenti d'agressivité ni de rejet de la part des Algériens. Elles ont perdu trois membres de leur entourage proche pendant la guerre, pourtant la fille de l'informatrice semble avoir traversé la guerre sans s'en rendre compte, en se rendant régulièrement à son travail. Profondément attachées à leur village, elles n'envisagent pas de le quitter et parlent de "respect" dans les relations*



*intergénérationnelles, quelles que soient les origines des uns et des autres, et de ce qu'elles appellent une lente 'arabisation' de leur village depuis l'indépendance.*

Note :

Mmes Marco, mère et fille, sont décédées à Bordj el Kiffan.

1993

Cote : D797, D798

N° de l'enquête : 842

### **Récit de vie d'un cadre technicien, membre du PCA et internationaliste, resté en Algérie indépendante après 1962**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Molina, Jules (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 12/05/1993 (2h 15min).

*L'informateur est né en 1919 à Perrégaud en Algérie, d'ascendants espagnols, il a pris la nationalité algérienne après l'indépendance. Il évoque sa situation identitaire particulière, que connaissaient beaucoup d'Européens à l'époque : se sentir héritier de culture étrangère (espagnole, italienne...), chez soi en Algérie et rattaché à la France surtout par l'éducation scolaire sans y être jamais allé. L'informateur décrit les conditions et le statut des Algériens à l'époque de l'Algérie française et la non utilisation de la langue arabe pour les Européens, surtout en ville. Il donne ici son avis sur les principales raisons du départ des Européens d'Algérie, la perte de leur emploi et la difficulté de se reconvertir ; il donne aussi les raisons qui pouvaient pousser certains à rester sur le sol algérien : la peur de voir leurs biens confisqués ou la difficulté d'être intégrés dans l'administration et la société française plus largement. Peu surpris par les événements de 1954, il estime qu'il était difficile de ne pas voir les changements qui se préparaient, surtout après 1945 et les mouvements internationaux de décolonisation. Les actions de l'OAS ont entraîné des mouvements de panique chez les Européens en 1962. L'exode, des régions de l'intérieur jusqu'aux villes, s'est poursuivi jusqu'en 1975. Après l'indépendance, Jules Molina a vécu dans le quartier d'Hydra à Alger, la cohabitation était parfois difficile avec les Algériens venus des campagnes à cause du décalage culturel qui pouvait exister. Par le récit de sa carrière personnelle en tant que cadre technicien de 1969 à 1975 dans les sociétés laitières et d'eau minérale, il évoque les options socialistes de la jeune Algérie indépendante. C'est aussi l'occasion pour lui de donner ses opinions sur le contexte économique et social après 1962 et quelques informations sur le régime social (notamment sur la médecine, les élections et la presse). La fin de l'entretien traite de la situation algérienne actuelle ; sont abordées les questions relatives à la jeunesse, aux pouvoirs publics, au FIS.*

Note :

M. Molina est décédé en France en 2009. La deuxième édition du livre « Européens en Algérie indépendante » lui est dédiée.

1993

Cote : D799

N° de l'enquête : 843

### **Souvenirs d'enfance et familiaux au moment de l'indépendance algérienne**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; 0565 (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : Béziers, 13/12/1993 (56min).

*L'informateur, né en 1952 en Algérie, rapporte ici ce que sa famille lui a transmis au sujet de leurs ascendants et la sélection opérée sur cette mémoire. Ses aïeux bonapartistes se sont installés entre Mostaganem et Oran et y ont fondé le village de Rivoli. Trop jeune au moment des événements de l'indépendance, il a peu de*

*souvenirs de cette époque mais rapporte surtout les sentiments de sa famille à l'égard du FLN et des mouvements nationalistes algériens. Celle-ci n'a jamais toléré l'indépendance. Gaullistes pendant la seconde guerre mondiale, ils se sont sentis trahis. Ils sont partis en 1962 sous la pression de l'OAS, avec l'espoir de revenir un jour. Le père et l'oncle de l'informateur ont maintenu des liens professionnels avec l'Algérie (entreprise de travaux publics) jusqu'au retour de la famille en 1964. L'informateur a alors 12 ans, il restera en Algérie jusqu'en 1968. Il explique les changements et les choix économiques de ce jeune pays indépendant, au sujet notamment des entreprises privées et de l'aménagement du territoire. Il raconte sa scolarité et ses fréquentations en milieu privilégié et très "européanisé". Revenu définitivement en France en 1970, il a passé chacune de ses vacances en Algérie jusqu'en 1981 et les considère comme les "plus belles années de sa vie". Il n'a pas pris la nationalité algérienne.*

1993

Cote : D800

N° de l'enquête : 844

### **Analyse historique et sociale des années 1950 à 1970 en Algérie d'un historien universitaire algérien**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Djerbal, Daho (informateur)  
Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993 (45min).

*L'enquêtrice et le chercheur abordent certains points précis de l'histoire de l'indépendance algérienne. Sa genèse, sa structuration politique et son développement jusqu'à nos jours. Dans ce cadre sont exposées les différentes relations entre communautés, catégories sociales, organisations politiques et population (population espagnole immigrée avant 1962, les différents types de migration en Algérie avant 1962, les migrations des campagnes vers les villes et la cohabitation des différentes populations après 1962, la constitution du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et les appels en direction des Européens, les Pieds-Rouges, la désillusion des Européens et des Algériens après les grandes vagues de libération).*

1993

Cote : D800

N° de l'enquête : 845

### **Le discours identitaire de l'intégrisme culturel à l'intégrisme religieux**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Djerbal, Daho (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Marseille, 15/04/1993 (46min).

*Conférence sur le discours identitaire en Algérie, le rôle du FLN dans sa construction et sa propagation, le rôle régulateur de l'Etat comme référent principal, le rôle des groupes religieux jusqu'à nos jours dans sa problématique identitaire. Observant les structures officielles et privées (comme les constructions familiales), le conférencier illustre les changements complexes dans la société algérienne depuis l'indépendance en relevant certains points fondamentaux : l'autorité paternelle, la quête identitaire de la jeunesse, les revendications berbères. La conférence est suivie d'un débat.*

1993

Cote : D801

N° de l'enquête : 846

### **Récit de vie de trois soeurs et d'une de leur amie restées en Algérie après l'indépendance**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Mmes Pons, leur soeur missionnaire et une amie (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 23/04/1993 (54min).

*Les circonstances de l'entretien font que les trois informatrices livrent leurs souvenirs de façon un peu désordonnée, le fil conducteur restant les questions de l'enquêtrice. Elles ont eu toutes les trois des expériences différentes par leur métier et leur lieu de vie. Une amie des trois soeurs a été missionnaire dans l'intérieur des terres et a fréquenté le milieu rural, tandis que ses trois amies vivaient à Alger. Toutes quatre ont toutefois vécu de la même façon leurs rapports avec les Algériens et n'ont jamais pensé quitter l'Algérie. Les informations concernant l'insurrection et la guerre ont eu du mal à parvenir jusqu'à elles, seules quelques bribes sur les répressions de Sétif et l'assassinat d'un jeune instituteur dans les Aurès. Elles donnent leur vision de la société pré-indépendante et leurs avis sur la qualité de travail des Algériennes avec qui elles ont pu travailler dans l'Algérie indépendante. Elle évoquent aussi des bribes de leur vie quotidienne.*

Note :

Mmes Pons (trois sœurs), sont toutes trois décédées à Alger.

1993

Cote : D802, D803

N° de l'enquête : 847

### **Récit de vie d'un couple de militants pour l'indépendance algérienne en France et en Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Guéricolas, Jean (informateur) ; Guéricolas, Jeanine (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 04/03/1993 (2h 34min).

*L'informateur était cheminot en gare d'Orange (84) et a toujours milité pour différentes causes révolutionnaires. Il fut également jugé et acquitté dans sa jeunesse pour provocation de militaire à la désobéissance. A la fin des années 50 il prend conscience du désir d'indépendance du peuple algérien et décide de lui apporter son soutien. Accompagné de son épouse, bénévoles du Secours Populaire Français, ils accompagneront des colis et des dons pour l'Algérie en 1954 (tremblement de terre d'Orléanville). Ils seront reçus, à travers tout le pays, par différents responsables d'organisations caritatives et de syndicats. M. G., principal interviewé, fait ici le récit de sa découverte de l'Algérie française et des relations intercommunautaires, principales motivations de son investissement. De retour en France ils rentrent en relation avec les réseaux d'aide à l'Algérie (distribution de tracts, fabrication de faux papiers, transports de fonds), installés à Aix en Provence. L'informateur deviendra membre actif du FLN. Il relate aussi les années 1955, date à laquelle il démissionne du PCF pour divergences d'opinions sur la cause algérienne. A partir de 1963 ils feront les démarches nécessaires pour partir vivre en Algérie. Ils y resteront de 1964 à fin 1966. Son épouse, infirmière de formation, fait le récit de son expérience de travail en hôpital psychiatrique en Algérie puis dans un service de puériculture dont elle devient responsable. L'informateur décrit son expérience professionnelle en Algérie, notamment dans le journalisme jusqu'en 1966.*

Note :

Janine Guéricolas est décédée à Aix-en-Provence. Une délégation algérienne est venue d'Algérie honorer ses obsèques.

1993

Cote : D 3268

N° de l'enquête : 4008

### **Récit de vie d'un libraire européen resté à Alger jusqu'en 1968**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; 1196 (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 1993 (46min 37s).

*L'informateur est né en Algérie où il a exercé le métier de libraire. Son grand-père est arrivé en Algérie pour des raisons de santé avant de d'être engagé comme expert comptable à la Banque d'Algérie. Par la suite il rachète plusieurs librairies pour créer une entreprise d'imprimerie, papeterie et librairie. Sa grand-mère, d'origine espagnole est née à Alger. Elle est issue d'une riche famille de commerçants possédant la moitié des terres de Bab-el-Oued et une entreprise de transport maritime. L'interlocuteur est resté en Algérie jusqu'en 1968 où il a exploité sa librairie héritée de son grand-père dans le centre d'Alger. Il estime que l'insurrection algérienne a été suscitée par les Américains qui fournissaient des armes aux insurgés et les auraient montés contre les Français. Demeurant en Angleterre pendant la seconde Guerre Mondiale, il n'a senti que de superficiels indices d'une montée de la révolte. Il a été touché par les vagues d'attentats puisque l'une de ses librairies a été plastiquée. L'informateur décrit une cohabitation conflictuelle entre Français et Algériens après l'indépendance de l'Algérie. Il évoque les actes de rançonnage, d'intimidation, d'expropriations et les vols. A cette même époque, l'interlocuteur a commencé à rencontrer des problèmes commerciaux, le poussant en 1968 à quitter l'Algérie. L'augmentation des frais de douanes, l'imposition sur le prix de vente et les délais de livraison fluctuant en fonction de la retenue des bateaux en rade d'Alger, les difficultés pour récupérer la marchandise une fois débarquée rendaient son métier très compliqué. Cela d'autant plus que sa clientèle se réduisait même si de nouveaux acheteurs (Tchécoslovaques et Russes) apparaissaient sur le marché. Il aurait souhaité que le gouvernement français puisse transformer sa librairie en centre culturel français mais les discordes internes n'ont pas permis au projet d'aboutir. L'interlocuteur s'exprime ensuite sur le coup d'Etat de Boumédiène. Les relations qu'il entretenait avec les autorités se sont alors compliquées de même que les problèmes fiscaux. Il évoque également sa scolarité en Algérie, en particulier au lycée d'Alger dénommé par la suite Lycée Bugeaud puis Lycée Abd el Kader. L'interview se termine par une anecdote sur la vente de livres comptables à un groupe de personnes d'origine mozabite.*

1993

Cote : D3268

N° de l'enquête : 4009

### **Mémoire d'un médecin européen à Mostaganem à propos de l'indépendance de l'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; 1197 (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : Marseille, 1993 (46min 38s).

*L'informateur né en 1932, a vécu et a étudié à Mostaganem en Algérie. Il parle un arabe limité à l'exercice de sa profession de médecin mais ne l'écrit pas. Ses parents sont originaires d'Oran, et ses ascendants, juifs marocains, sont installés en Algérie*



depuis quatre générations. Son père a travaillé très jeune comme employé commercial dans un commerce à Alger avant de s'établir comme vendeur de tissu à Mostaganem. Ses ascendants sont devenus français depuis l'instauration du décret de Crémieux. L'informateur a, pendant la Seconde Guerre Mondiale, très peu ressenti l'effet des lois antisémites du gouvernement de Vichy. Alors âgé de sept ans il se souvient de l'exclusion de l'école de son frère parce qu'il ne pouvait y avoir qu'un seul juif par classe et de jamais avoir porté l'étoile jaune. Il revient ensuite sur sa scolarité, pendant laquelle il fréquentait des classes où la proportion d'élèves français était supérieure à celle des élèves algériens. Cela ne l'a pas empêché de se nouer d'amitié avec des enfants arabes. Il estime que le coût de scolarisation n'était pas supportable pour les familles algériennes. Lors de l'insurrection de 1954, l'informateur âgé de 22 ans n'a pressenti aucun signe d'une révolte dans les villes. Les débuts de cette insurrection étaient timides, limités à quelques petits événements comme l'explosion de voitures. Il attribue l'origine de l'insurrection à la volonté de quelques intellectuels algériens et non pas au peuple algérien. A cette période il était étudiant en médecine à Alger, et se souvient que certains de ses camarades arabes avaient pris le maquis. Il estime que c'est la propagande menée par les intellectuels qui a poussé le peuple algérien à se soulever en lui promettant des avantages sociaux. D'après lui, c'est en 1960 qu'un climat de guerre s'est installé avec notamment le déploiement de l'armée française et la création de l'Organisation Armée Secrète (OAS). L'interlocuteur fut mobilisé pour accomplir son service militaire de 1960 à 1962, il se dit ainsi tenu à l'écart des événements qui frappaient l'Algérie. Durant son service militaire, il était médecin dans l'armée et a participé à des opérations militaires (Opération jumelles, Opération Pierres Précieuses) contre les rebelles dans le Sud de l'Algérie. Son statut de médecin de l'armée lui a permis de participer à des missions humanitaires dans le cadre de l'Assistance Médicale Gratuite (AMG) à destination des populations. Pour l'informateur, l'AMG permettait aux médecins militaires d'humaniser les relations entre les populations et l'armée. L'informateur n'a pas participé aux exactions de l'armée française du fait de son éthique et de ses origines pieds-noires malgré les sollicitations de sa hiérarchie. Ses réticences à obéir aux ordres l'ont entravé dans sa progression de carrière militaire. Bien qu'ayant la nationalité française, l'informateur se dit à cette époque plus proche du peuple algérien que du peuple français. La France métropolitaine était perçue comme un lieu de vacances. Pour l'interlocuteur, l'indépendance de l'Algérie n'était pas prévisible et même impensable. Il regrette que la politique d'assimilation de Pierre Mendès France n'ait pas été mise en application. A l'indépendance, après sa démobilisation en octobre 1962, il est retourné à Alger ouvrir un cabinet médical. Il n'y avait alors plus beaucoup de Français, et la plupart se trouvaient dans les grandes villes. Il s'exprime sur la presse française qu'il juge alors non tendancieuse bien qu'elle soit la propriété de grands propriétaires terriens européens. D'autre part durant la période au cours de laquelle il est retourné exercer la médecine en Algérie, il n'a eu aucun problème avec les Algériens. Son retour en France, en 1977, a été motivé par des raisons professionnelles.

1993

Cote : D3269

N° de l'enquête : 4010

### **Récit de vie d'un instituteur resté en Algérie après l'indépendance**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Boïno, Raymond (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)  
Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993 (1h 5min).

*L'informateur est né à Oran en Algérie en 1937, de parents et grands-parents nés en Algérie. Après l'indépendance il est resté vivre à Alger et a gardé la nationalité française. Ses grands-parents, d'origine espagnole, sont arrivés en Algérie dans le village de Port-aux-Poules en 1848. Durant sa scolarité, l'informateur a peu fréquenté d'élèves algériens jusqu'à son intégration au lycée de Mostaganem où la proportion d'élèves algériens était plus importante. L'informateur n'a pas pris immédiatement conscience de l'insurrection de 1954. Cette année là, la région dans laquelle il vivait était peu touchée par la révolte. C'est en 1955, avec l'enterrement de soldats français à Mostaganem qui donnèrent lieu à une grève dans son lycée, qu'il prit conscience de l'importance du conflit. Cette même année les étudiants algériens de son lycée manifestaient ponctuellement leur désaccord avec la politique française. Enfin, en 1956 l'administration de son lycée supprima les cérémonies de remise de prix. L'informateur insiste sur le fait qu'il ne parlait pas franchement de ce qui se passait ni avec ses camarades ni avec ses parents. A la fin de ses études, il a immédiatement commencé à travailler comme instituteur. Influencé par ses convictions religieuses (chrétien) et ses lectures comme le bloc note de Mauriac dans l'Express, il a reconnu une légitimité dans les revendications du peuple algérien. Des événements comme la journée du 13 mai 1958 l'ont confirmé dans ses positions. Le témoin insiste sur l'importance de la lecture et notamment de la presse française métropolitaine. Il présente aussi les risques et les connotations propres aux différents journaux, le contraignant à s'abonner pour les recevoir sous pli. D'autres faits comme l'inégalité des salaires, notamment dans le monde agricole, lui ont fait prendre conscience des inégalités entre les populations arabes et françaises. Il fait remarquer que ces inégalités n'étaient jamais évoquées par la presse locale. Le témoin considère que les Européens présents en Algérie à cette époque, se sont laissés entraîner par des logiques passionnelles et ne voyaient pas clairement ce qui se passait. L'informateur est conscient qu'une partie de la population française comme les libéraux pour lesquels il avoue avoir de la sympathie, soutenaient la cause algérienne. Mais la mentalité que perçoit l'informateur chez les Pieds-Noirs, révèle un sentiment de supériorité vis-à-vis du peuple algérien. Après l'indépendance, il a fait le choix de rester, son statut de fonctionnaire et son métier d'instituteur lui assurant un emploi. D'autre part, étant célibataire, cette décision n'engageait que lui. L'informateur évoque la difficulté pour un Pied Noir d'obtenir la nationalité algérienne et de se faire ensuite accepter comme tel. L'entretien se conclut sur l'évocation des raisons qui ont poussé les Européens à partir : les sept années de guerre, le non partage du pouvoir lors de la période coloniale, la haine qui s'était amplifiée à la fin de la guerre créant un climat de peur.*

1993

Cote : D3270

N° de l'enquête : 4011

### **Mémoire d'une fille d'un haut fonctionnaire français durant l'indépendance de l'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; 1192 (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993 (1h 33min 45s).

*L'informatrice est née en Algérie, y demeure toujours et a choisi la nationalité algérienne. Les grands-parents de sa mère sont arrivés d'Alsace peu avant 1870. Son grand-père, centralien, participait à la construction du chemin de fer transsaharien. Le grand-père de son père, grand bourgeois de Lyon, est venu en Algérie après avoir été ruiné suite à l'un des kracks boursier du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il a alors racheté avec ses sept fils une entreprise de tonnellerie qu'il a fait fructifier et dont le père de l'informatrice a hérité. L'informatrice présente longuement son père qui fut un homme politique, successivement maire d'El Biar (1945), Ministre du gouvernement de Pierre Mendès France puis maire d'Alger. L'informatrice vit aujourd'hui dans la propriété familiale d'Alger. Enfant, elle n'a été en contact avec d'autres enfants algériens qu'au lycée, sa scolarité ayant été effectuée dans une école religieuse catholique. Elle se souvient que les enfants algériens et français ne se mélangeaient pas pour partager leurs jeux. Elle estime que la motivation principale de l'insurrection de 1954 est le refus de la domination française et juge le départ de cette insurrection timide et ambiguë. L'informatrice, ne percevait pas les inégalités sociales. Elle estime que la richesse et la pauvreté concernaient aussi bien les Algériens que les Français. Sa prise de conscience de la révolte algérienne est antérieure puisqu'elle se souvient du massacre de Sétif de 1945 et qu'à la suite du vote sur le statut de l'Algérie en 1947 son père a entamé son combat politique. L'informatrice exprime en tant que Pied-Noire son sentiment d'appartenir à l'Algérie et décrit les relations franco-algériennes durant la guerre. L'informatrice présente les conditions fixées par les accords d'Evian pour obtenir la nationalité algérienne avant de donner les raisons qui l'ont fait choisir cette nationalité. Après l'indépendance de l'Algérie, elle a conservé de bons rapports avec les Algériens. Elle n'a pas été touchée par la nationalisation des terres suite au décret de 1963 sous la présidence de Ben Bella, qui a conduit à un second exode, le premier ayant eu lieu en 1962 au moment de l'indépendance. Il paraît difficile à l'informatrice d'obtenir des statistiques sur les Européens restés en Algérie, d'une part à cause des blocages administratifs et d'autre part en raison des difficultés à mener des études sur ce sujet. Membre active de l'ASFED (Association de solidarité des familles et des enfants de disparus), elle s'exprime à ce sujet.*

Note :

L'informatrice vit toujours à Alger ;

1993

Cote : D3271

N° de l'enquête : 4012

### **Récit de vie d'une esthéticienne restée en Algérie après l'indépendance**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; 1195 (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993 (56min 32s).

*L'informatrice est arrivée en Algérie en 1949, à l'âge de 26 ans, pour obtenir un emploi plus intéressant que celui qu'elle avait à Paris. Elle a travaillé comme employée d'une parfumerie, d'un magasin Kodak, représentante commerciale en produits de beauté avant de s'établir à son compte comme esthéticienne. Étant peu*

conurrencée dans sa branche d'activité, elle n'a pas quitté l'Algérie après l'indépendance et y vit toujours. L'informatrice donne deux raisons qui ont conduit les Pieds Noirs à quitter l'Algérie après l'indépendance. La première raison est idéologique, elle inclut dans cette catégorie le départ des colons et des membres de l'OAS. La deuxième raison est économique, et regroupe ceux qu'elle nomme les "petits métiers" comme les ouvriers qui étaient remplaçables par des Algériens. En 1962, après l'indépendance, elle a choisi de rester, n'ayant pas d'employeur pour la muter ni de mari à suivre. Habitante en ville, à Alger, elle ne s'est jamais sentie menacée, et a toujours eu la possibilité de travailler. Durant la période au cours de laquelle elle exerçait le métier de représentante (1950-1958), elle n'avait pas de clientèle arabe, les deux sociétés étant très séparées. Les signes de l'insurrection de 1954, l'informatrice dit que sa mère les avaient ressenties et que cette insurrection était logique dans le contexte d'indépendance des états voisins du Maghreb. L'informatrice a très peu fréquenté d'Algériens car avant 1962 les deux sociétés étaient cloisonnées et ensuite, elle ne fréquentait que le Cercle d'Européens d'Alger. Son activité d'esthéticienne à son compte lui a permis de nouer des amitiés avec des femmes algériennes, au sein de la haute bourgeoisie. L'informatrice a eu au cours de la guerre d'Algérie connaissance des différents courants de pensées. La presse l'a renseignée sur les mouvements nationalistes algériens et les discours du curé de sa paroisse relayaient le courant de pensée égalitaire insufflé par Monseigneur Scotto, que l'informatrice juge utopique. Concernant le FLN, l'informatrice n'a jamais cru à ses appels en faveur des Européens. Elle n'a eu connaissance qu'à la fin de la guerre que des Européens ont été arrêtés et exécutés pour avoir combattu aux côtés du FLN. Après l'indépendance, elle n'a eu aucun problème pour vivre en Algérie. Elle n'a pas pris la nationalité algérienne et n'est pas retournée en France depuis 13 ans. Durant l'époque coloniale l'informatrice est bien consciente que les Algériens étaient victimes d'inégalités et que cela constitue une des raisons de l'insurrection. Quant aux exactions, l'informatrice reconnaît qu'il y a eu des débordements de l'armée française mais estime que les exactions concernaient les deux camps.

1993

Cote : D3272

N° de l'enquête : 4013

### **Un médecin présent lors des accords d'Evian en 1962 présente les conditions d'obtention de la nationalité algérienne pour les Français**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Chaulet, Pierre (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)  
Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993 (8min 40s).

L'informateur explique les conditions fixées lors des accords d'Evian pour obtenir l'acquisition de la nationalité algérienne au lendemain de l'indépendance. La première condition concernait le droit du sang (parents ou grands-parents indigènes), la seconde s'appliquait à l'octroi de la nationalité à ceux qui avaient participé à la lutte pour la libération (article 8) et la troisième distinguait la nationalité de la citoyenneté au titre de l'article 9. La partie française réclamait la nationalité algérienne pour tous les Européens nés en Algérie ou y résidant depuis 20 ans. La partie algérienne s'y refusait puisque certaines personnes du peuplement colonial ne se revendiquaient pas comme Algériennes. L'article 9 proposait donc aux Européens désirant devenir Algériens une phase transitoire de trois ans au cours de laquelle le droit civique, d'une part (participation aux élections communales avec la carte d'identité) et le droit découlant de la souveraineté nationale d'autre part (vote pour

*l'élection présidentielle et passeport ) seraient distinctes. Ce troisième mode pour acquérir la nationalité algérienne a rapidement été abandonné. Maintenant il ne reste plus que deux options pour obtenir la nationalité : le droit du sang et la naturalisation (article 13). L'informateur donne des données statistiques propre à l'article 9 puis à l'article 8. L'informateur explique que la France reconnaît la double nationalité mais pas l'Algérie pour des raisons juridiques et financières. Il conclut sur les différents organes de coopération entre l'Algérie et la France comme la chambre économique pour les intérêts français.*

1993

Cote : D3272

N° de l'enquête : 4014

### **Mémoire d'un médecin engagé au côté du FLN dans l'indépendance de l'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Chaulet, Pierre (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)  
Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993 (1h).

*Pierre Chaulet est né en Algérie et y demeure toujours au moment de l'entretien. Ses grands-parents du côté maternel sont arrivés en Algérie, à Skikda, après avoir été ruinés par la crise du phylloxéra, et du côté paternel à Hussein Dey où son grand-père était Maréchal ferrant. L'informateur n'a pas fréquenté d'enfants arabes durant toutes sa scolarité puisqu'il a effectué ses études primaires et secondaires dans une école privée jésuite. La prise de conscience du nationalisme algérien durant ses années universitaires a été pour lui l'élément le plus important au regard de son rapport à la guerre d'Algérie. C'est ce qui lui a fait prendre conscience des inégalités sociales et épouser la cause algérienne. L'informateur rappelle le contexte géopolitique international de l'époque, témoignant ainsi de l'évolution du monde colonial. L'informateur estime que l'insurrection de 1954 était logique d'un point de vue historique et qu'elle impliquait de choisir son camp (indépendance ou colonialisme). Pierre Chaulet explique aussi cette insurrection par les nombreuses inégalités frappant le peuple algérien (double collège, vote d'un statut spécifique à l'Algérie). L'informateur présente les différents mouvements de revendications : les modérés comme Ferhat Abbas, les radicaux comme le MTLD et le PCA. Il précise que la presse et les discours politiques (Mitterrand et Chevalier) détournaient les causes réelles de l'insurrection. Il présente ensuite les différentes organisations françaises en faveur de l'indépendance de l'Algérie ; les libéraux d'une part et les mouvements radicaux d'autres parts. L'activité politique de l'informateur a motivé son arrestation et son expulsion du territoire algérien. Après sa période de détention, il a repris ses activités en collaboration avec le FLN depuis Tunis pour préparer l'indépendance de l'Algérie. L'informateur conclut en présentant sa famille, notamment ses parents qui furent des militants et responsables syndicaux à la CFTC. Enfin il présente l'implantation de la CFTC en Algérie et le rôle qu'eurent les communistes libertaires et les anarchistes pendant la guerre d'Algérie. il a acquis la nationalité algérienne au titre de l'article 8 de la Constitution (participation à la lutte de Libération).*

En ligne : <http://phonotheque.hypotheses.org/10135>



1993  
Cote : D3273  
N° de l'enquête : 4015

### **Récit de vie d'une professeur de Lettres en Algérie indépendante**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; 1194 (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993 (1h 10min).

*L'informatrice est née en Algérie en 1926. Elle a choisi de rester en Algérie après l'indépendance pour raison familiale et de garder la nationalité française. Ses ascendants sont en Algérie depuis 1870, date à laquelle son arrière grand-mère maternelle est venue d'Alsace dans la plaine de Boufarik. Durant son enfance, l'informatrice explique ne pas avoir été en contact avec d'autres enfants algériens car elle a effectué sa scolarité jusqu'au bac dans une école catholique, et d'autre part parce que les deux communautés étaient très séparées. L'évènement qui a marqué l'informatrice se trouve être l'exode massif des Pieds Noirs après l'indépendance de 1962. L'informatrice avait conscience des inégalités sociales qui frappaient le peuple algérien (salaires inégaux, banque spéciale) et n'a donc pas été surprise par la révolte. Elle se souvient que l'insurrection de 1954 a débuté dans l'intérieur des terres, et qu'elle était fragmentée. L'informatrice reste convaincue que l'insurrection ne visait pas les Pieds Noirs mais était porteuse de revendications sociales. Durant la période de guerre (1954-1962) la crainte de l'informatrice concernait les attentats. Elle considère que le terrorisme, de la part du FLN comme de l'OAS effrayait les populations et créait un climat de folie. La perception d'une lutte pour l'indépendance était difficile pour l'informatrice qui estime que la presse et les discours politiques ne relayaient pas les revendications du peuple algérien et minimisaient l'ampleur de la révolte. Elle décrit ensuite sa vie en Algérie indépendante, les bonnes relations qu'elle entretient avec le peuple algérien et son travail de professeur de Lettres. L'entretien se conclut par l'évocation de l'ostracisme du corps enseignant coopérant vis-à-vis des Pieds Noirs, auquel son parcours d'enseignante l'a confrontée.*

1993  
Cote : D3274  
N° de l'enquête : 4016

### **Récit de vie d'un Pied-Noir lycéen au moment de l'indépendance de l'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; 1198 (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993 (1h).

*L'informateur est né en Algérie et y vit toujours. Il a cependant gardé la nationalité française. Ses ascendants sont arrivés de l'île de Mahon en Espagne en 1825. Depuis son enfance il fut fréquemment en contact avec d'autres enfants algériens puisqu'il a effectué toute sa scolarité dans un quartier populaire d'Alger (Kouba). L'exode des Français en 1962 après l'indépendance a été pour l'informateur l'évènement le plus marquant de la guerre d'Algérie. Quant à l'indépendance, contraint de partir un an en France, il l'a vécu comme un drame. Il considère que les attentats du FLN comme de l'OAS qui visaient le peuple ont été la cause de la déchirure entre Algériens et Français. L'informateur était conscient des inégalités qui frappaient le peuple algérien, notamment au niveau des salaires. Il estime que l'insurrection de 1954 n'a pas été comprise par les Européens. Le témoin avait connaissance que des Européens luttèrent aux côtés du FLN, notamment des membres du Parti Communiste et des instituteurs. L'informateur est parti d'Algérie en 1962 et y est revenu un an plus tard. Il a pu continuer ses études dans un lycée*

français et affirme n'avoir rencontré aucun problème vis-à-vis des Algériens. L'entretien se conclut sur l'évocation de la situation à Oran avant et après l'indépendance et sur les origines corses de l'informateur.

2011

Cote : D3275

N° de l'enquête : 4017

### **Récit de vie d'un couple d'Européens engagés avec le FLN**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; 1199 (informateur) ; Bracco, Michel (interv.)

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 01/03/2011 (59 min 20s).

*Il s'agit d'un second entretien d'Hélène Bracco avec un couple d'informateurs engagé au côté du FLN durant la guerre d'Algérie. Le mari est né en Algérie de parents espagnols naturalisés Français. L'informatrice refuse le terme de Pied-Noir puisque ses ascendants, de confession juive, sont arrivés en 1492 d'Espagne, avant la colonisation française de 1830. En 1959 le couple d'informateurs a fui au Maroc, après la découverte par les autorités françaises de réunions du FLN dans leur appartement. Après le tremblement de terre de 1960 à Agadir, le couple est rentré en Algérie où la femme a pu exercer la profession d'institutrice et le mari a continué son activité de formateur dans l'aéronautique. Par son activité et les liens entretenus avec le FLN, le mari a été amené à s'occuper de l'avion de Ben Bella et à le piloter lors de l'évasion d'Aït Ahmed de la prison de Lambèse. Le coup d'Etat de Boumédiène a bouleversé leurs vies, le mari s'est retrouvé au chômage et le couple sans paye pendant plusieurs mois. Actuellement, le couple se partage entre la France et l'Algérie même si, aujourd'hui, la vie quotidienne en Algérie leur paraît de plus en plus difficile. Ils évoquent les conditions d'obtention de la nationalité algérienne. L'entretien se conclut sur les dates et souvenirs significatifs de la guerre d'Algérie.*

Note :

En 2013, les informateurs se partagent toujours entre la France et l'Algérie.

## **2.2. Actes de refus civils et militaires dans la guerre d'Algérie (1954-1962)**

2003

Cote : D2444-2

N° de l'enquête : 2294

### **Récit d'un officier algérien de l'armée française, démissionnaire en 1956 entraînant avec lui 52 officiers algériens de l'armée française**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Rahmani, Abdelkader (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Montpellier, 14/03/2003 (32min 29s).

*Monsieur Rahmani relate son enfance et son adolescence en Kabylie, et ses premières perceptions de la discrimination à l'encontre des habitants non Européens. Après avoir fait l'école des officiers indigènes d'Algérie et de Tunisie (EOAT), il réussit à intégrer l'école d'officiers de Saumur, où il se bat pour imposer sa compétence d'officier " nord-africain ", malgré les injustices dont sont victimes les militaires " indigènes ". Il raconte comment il est entré en désobéissance en*

*entraînant 52 officiers algériens de l'armée française, et la prison sans avoir jamais été jugé, puis la résidence surveillée pour "démoralisation de l'armée", ainsi que la punition qui le frappe : rétrogradé, placé en position de non activité par retrait d'emploi. Après l'indépendance de l'Algérie, il est directeur de Hachette-NMPP. Il fait des commentaires sur la politique algérienne de la langue française au début de l'indépendance. Il a dû à plusieurs reprises renoncer à sa nationalité française pour pouvoir accéder aux grades de l'armée, et déplore l'imbroglio des démarches pour l'obtenir à nouveau.*

Notes :

L'entretien est particulier : après avoir travaillé pendant une année sur des documents et des lettres de monsieur Rahmani, Hélène Bracco le rencontre à Montpellier, et lui soumet ce qu'elle a écrit pour l'intégrer à son livre. Monsieur Rahmani fait des commentaires en le lisant. Sa fille Dominique est présente. Elle découvre à cette occasion l'histoire de son père qu'elle a retrouvé récemment, après une coupure de trente ans. L'écrivain Anne Lanta assiste à l'entretien et intervient.

Pour l'entrée en forteresse du lieutenant Rahmani, se reporter, dans l'enquête n° 2340, au témoignage de la générale Simone de Bollardière, dont le mari a croisé le lieutenant Rahmani lors de leur punition pour désobéissance.

Le cas d'un soldat du contingent, appelé algérien de l'armée française en guerre d'Algérie, est présenté dans l'enquête réalisée par Hélène Bracco (Bachir Hadjadj, enquête n° 2349).

2000

Cote : D2444

N° de l'enquête : 2295

### **Entretien téléphonique avec monsieur Abdelkader Rahmani, officier algérien de l'armée française, démissionnaire pendant la guerre d'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Rahmani, Abdelkader (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence vers Montpellier, 14/03/2003 (32min).

*Cet entretien téléphonique fait suite à une première enquête réalisée en mars 2003 auprès de monsieur Rahmani. Celui-ci donne des informations au sujet des grades des "officiers indigènes" de l'armée française pendant la guerre d'Algérie. Il lève le voile sur la "mission secrète" qu'il effectue entre 1959 et 1962, Il s'agissait d'une mission de médiation entre le gouvernement français et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). L'indépendance le trouve au maquis kabyle, en désaccord avec la politique de la présidence de la République algérienne. Enfin, un dialogue s'instaure autour du traitement de l'Histoire entre l'enquêtrice, Hélène Bracco, et Abdelkader Rahmani.*

2003

Cote : D2446

N° de l'enquête : 2296

### **Entretien téléphonique avec le fils d' Abdelkader Rahmani**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Rahmani, Patrick (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence vers Paris, 29/06/2003 (35min).

*Patrick Rahmani a des souvenirs d'enfance précis de son père et de son entrée en désobéissance, alors qu'ils habitaient au Liban. Après le départ de ce dernier pour la France, la famille quitte le Liban pour le Maroc, dans une période de troubles au Levant. Ils sont cinq : la mère, Française, rédactrice au journal "L'Orient", et les quatre enfants. Patrick a été très tôt politisé. La mission secrète de son père lui est inconnue au moment de l'entretien, ainsi que les conséquences de l'acte de refus de son père : en rupture avec ce dernier, il a lu très tard le livre "L'affaire des officiers algériens", et doute de sa véracité, jusqu'à ce qu'il retrouve, en 1972 au moment de*



son service militaire, d'anciens officiers algériens qui lui parlent de cette affaire, ayant été eux-mêmes parmi les 52 officiers démissionnaires en 1957. Il admire l'acte de refus de son père et en parlera avec ses enfants.

2003

Cote : D2447

N° de l'enquête : 2297

### **Entretien avec Fabienne et Dominique Rahmani à propos de la démission de l'armée française de leur père, officier algérien de l'armée française pendant la guerre d'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Rahmani, Fabienne (informateur) ; Rahmani, Dominique (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Montpellier, 19/06/2003 (31min).

*Fabienne et Dominique Rahmani s'expriment sur le refus de leur père à la guerre d'Algérie. Elles ont interrompu la relation à leur père pendant trente ans, et la reprise de contact est récente. Elles l'expliquent à tour de rôle : après le départ du Liban de la famille, dont elles gardent un souvenir pénible dû aux troubles au Levant, leur père entré en désobéissance et absent, elles sont placées en pension et n'ont que de rares et difficiles contacts avec lui pendant leur adolescence. Fabienne a eu connaissance à l'âge adulte de l'acte de refus de son père, un ami lui ayant offert le livre "L'affaire des officiers algériens". Dominique en ignore tout et elles attendent, disent elles, la sortie de l'ouvrage d'Hélène Bracco pour en apprendre davantage sur ce qu'a été la position de leur père durant la guerre d'Algérie. Les conséquences du refus de leur père leur sont inconnues au moment de l'entretien. Le rapport à L'Algérie, où elles ont séjourné, est très fort, et elles assument avec assurance leur double culture. Elles portent un regard sévère sur le racisme, dont elles ont pris conscience à l'adolescence, et sur sa prégnance aujourd'hui. La transmission à la descendance leur paraît nécessaire et elles jugent que l'acte de refus de leur père "est tout à son honneur".*

2003

Cote : D2448

N° de l'enquête : 2298

### **Entretien téléphonique avec Pascale Rahmani, la fille d'Abdelkader Rahmani**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Rahmani, Pascale (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence vers Madrid, 30/06/2003 (25min).

*Les premiers souvenirs de son père remontent à l'Algérie, où Pascale le retrouve en 1962, âgée de six ans. Elle a des souvenirs confus de son enfance : elle est née en Allemagne et sa mère lui a raconté avoir fui l'Algérie pour le Liban, se sentant menacée. Puis c'est le départ du Liban pour le Maroc, sans le père, déjà entré en désobéissance et emprisonné en France. Elle le voit épisodiquement au Maroc, mais entretien avec lui une relation conflictuelle. Au moment de l'entretien, Pascale Rahmani n'a pas vu son père depuis 28 ans. L'histoire de son refus, elle l'a appris en découvrant chez sa mère à Paris, à l'âge de quinze ans, des cartons remplis de documents, et à l'époque elle n'a pas compris. Plus tard, un ami lui a parlé de son père qui avait fait "un acte incroyable pendant la guerre d'Algérie". Elle ne sait rien des conséquences du refus sur la vie de son père. Le rapport à l'Algérie est très fort. C'est pour cela qu'elle a choisi l'Espagne car c'est un pays qui lui rappelle l'Algérie où elle a subi à son retour à l'âge adulte "une cérémonie d'intégration" dans la famille*

de son père. Mais le silence concernant l'acte de refus persiste aussi au sein de sa famille paternelle . Enfin, elle estime que la transmission à sa fille est importante, et que réparation doit être faite à l'injustice qui a frappé son père.

2003

Cote : D2449

N° de l'enquête : 2299

### **Entretien téléphonique avec monsieur Rahmani, officier algérien de l'armée française pendant la guerre d'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Rahmani, Abdelkader (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence vers Jaulnay, 2003-07 (25min).

*Monsieur Rahmani énumère les grades des cinquante deux officiers algériens de l'armée française qu'il a entraînés à démissionner pendant la guerre d'Algérie. Ils protestaient contre l'attitude de l'armée française vis-à-vis de ces officiers, qui refusaient de faire la guerre contre le peuple algérien. Après la prison certains sont restés dans l'armée. Le lieutenant Rahmani a été placé en non activité par retrait d'emploi. Il y restera plus de quinze ans.*

2000

Cote : D2450

N° de l'enquête : 2300

### **Entretien avec Benoist Rey, soldat réfractaire pendant la guerre d'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Benoist, Rey (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Montfa, 2000-04 (23min).

*Benoist Rey évoque les raisons qui l'ont amené à refuser de participer à la guerre d'Algérie. Il explique sa position par le fait que son père était vichyste et militariste et qu'il a été traumatisé par la rigidité de son éducation. Après des études de séminariste, il accomplit son service militaire en Allemagne, où il entre en contact avec le mouvement situationniste et son initiateur, Guy Debord. Cette rencontre sera déterminante pour son refus. Ses premiers jours de soldat en Algérie le mettent en contact avec la torture. Il refuse alors de tirer sur ceux qu'on lui présente comme ses ennemis. Il finira par être infirmier et soigner les hommes des deux camps. Pendant la guerre, il prend des notes car dit-il "écrire l'empêche de sombrer dans la folie". Ainsi, de retour en France, il publie son livre "Les égorgeurs". Plus tard, il exerce plusieurs métiers, dont celui d'imprimeur. Militant, il parle de sa relation avec Gérard Lorne et Gérard Spitzer, de "la Voie Communiste" et des situationnistes. Il a eu des relations indirectes avec Boudiaf. Au moment de l'enquête, son rapport à l'Algérie est important , il y a emmené son fils. Il continue de présenter son livre "Les égorgeurs".*

Note :

Pour les Situationnistes, se reporter, dans l'enquête 2301, à l'entretien avec Ralph Rumney.

2000

Cote : D2451

N° de l'enquête : 2301

### **Entretien avec Ralph Rumney, l'un des derniers situationnistes.**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Rumney, Ralph (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Manosque, 27/08/2001 (45min).

*L'entretien commence par l'engagement des Situationnistes contre toutes les guerres coloniales, et par conséquent contre la guerre d'Algérie. Avant l'entrevue, Ralph Rumney a téléphoné à Michèle Berstein, qui fut la femme de Guy Debord, signataires en 1960 du Manifeste des 121 en faveur du droit à l'insoumission*

*pendant la guerre d'Algérie. Ralph Rumney relate un épisode significatif de l'état d'esprit de l'époque en Métropole : sa maison fut fouillée pour recherche d'armes : les Situationnistes étaient alors assimilés à des terroristes comparables à ceux de la bande à Bader. Ce qui fait rire maintenant Ralph Rumney, qui a toujours été objecteur de conscience et pacifiste. Il prolonge la situation d'alors à celle d'aujourd'hui en France, où le racisme envers les Maghrébins et les harkis, nombreux à Manosque, est virulent. Il s'amuse aussi d'une aventure plus récente : arrêté après un attentat à la bombe en Corse, pour avoir hébergé une amie corse, il est emmené et interrogé à Marseille, et traité de dangereux terroriste. Ralph Rumney fait des allusions au groupe de peintres allemands Spur, à la revue situationniste Potlatch, et à certains Lettristes comme Jean-Louis Brau et Gérard Deschamps, qui ont participé à la guerre d'Algérie. Il évoque aussi Khayati, qui avait, dans l'Internationale Situationniste, analysé les failles du système politique algérien de l'après indépendance.*

Note :

Au moment de l'entretien, Ralph Rumney est déjà très malade et alité. Il s'exprime avec peine, son élocution est difficile et il tousse souvent. Il parle avec un accent anglais teinté parfois de provençal. Ralph Rumney est décédé à Manosque le 6 mars 2002.

2000

Cote : D2452

N° de l'enquête : 2302

### **Entretien avec Gérard Lorne, l'un des cofondateurs du journal "La Voie Communiste"**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Lorne, Gérard (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Ariège, 2000-04 (62min).

*« Chez ce jeune homme sage, les 44 millions du FLN » titre l'Express du 1er octobre 1959. Gérard Lorne se souvient de son enfance dans une famille de prolétaires pendant la guerre d'Espagne et le Front Populaire, puis sous l'occupation, pendant la seconde guerre mondiale. Sa prise de conscience politique est liée à plusieurs facteurs : la disparition de ses camarades de classe juifs, mais aussi le cinéma, les manifestations et l'école populaire. C'est surtout l'influence du PCF sur les jeunes qui a été déterminante. En rupture avec la conception de ce dernier pendant la guerre d'Algérie, il en est exclu en 1958, et fonde avec Gérard Spitzer le journal "La Voie Communiste". Il s'engage dans la lutte aux côtés des Algériens, et devient "porteur de valises", dans un réseau parallèle à ceux de Jeanson et Curiel. Arrêté en 1959, il s'évade et fuit au Maroc où il restera vingt ans sous un faux nom. Il reviendra en France après l'amnistie générale de 1968, ayant refusé de rentrer en même temps que les putschistes de l'OAS. Il a estimé que son action devait prendre fin puisque l'Algérie était devenue indépendante. Gisèle Halimi fut son avocate. Il a encore, au moment de l'entretien, "un petit compte à régler avec le PCF".*

Note :

Gérard Lorne a obtenu la nationalité algérienne d'office pour son aide au FLN-France. Il est décédé dans l'été 2005.

2000

Cote : D2453

N° de l'enquête : 2303

### **Entretien avec Muriel Lorne, fille de Gérard Lorne**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Lorne, Muriel (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Ariège, 2000-04 (49min).

*Muriel a des souvenirs précis de l'arrestation et du départ de son père. Toute l'interview insiste sur ce qu'elle qualifie d'une "enfance ordinaire" . Elle évoque le cérémonial du salut au drapeau dans les différentes écoles des pays où elle a vécu (la Tchécoslovaquie où elle a été opérée d'une maladie grave, l'Allemagne), l'exil de la famille vers le Maroc pour y rejoindre son père, la vie sous un faux nom. Pour elle, c'était une vie " normale " de petite fille, conséquence de l'engagement de ses parents, sur lequel elle portera plus tard une appréciation positive. Elle se souvient de l'amnistie de son père prononcée par de Gaulle en 1968. Jeune femme, puis adulte, elle critique par contre le confort dont la famille a joui pendant les vingt ans d'exil au Maroc, qu'elle quitte avant eux pour rejoindre la France. Au moment de l'entretien, elle vit non loin de ses parents dont elle apprécie la maison ouverte aux amis. Mais elle se dit réfractaire aux discussions politiques. Elle désire transmettre à sa fille l'histoire du refus de son grand-père.*

2000

Cote : D2456

N° de l'enquête : 2308

### **Entretien avec Jacques et Baya Jurquet, qui furent militants anticolonialistes et témoignent de leurs relations avec des soldats du refus communistes et leur famille pendant la guerre d'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Jurquet, Baya (informateur) ; Jurquet, Jacques (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Marseille, 01/04/2000 (27min).

*Baya et Jacques Jurquet, respectivement membres du FLN et du PCF pendant la guerre d'Algérie, témoignent de leur engagement politique en France, et de la réserve du PCF face à un engagement militant auprès du FLN-France. Ils ont reçu à cette époque à leur domicile les mères et les fiancées des soldats qui étaient emprisonnés parce qu'ils refusaient de combattre contre le peuple algérien. Baya a apporté par ailleurs un soutien actif aux prisonniers communistes des Baumettes à Marseille, usant parfois de stratagèmes pour pénétrer dans la prison, ce qu'elle exprime avec beaucoup d'humour. Elle parle de la mère de Michel Ré, à laquelle elle a rendu visite régulièrement dans son village de Sénas, pour la tirer de l'isolement dans lequel elle s'était murée pendant que son fils était en prison pour refus d'obéissance.*

Note :

Jacques Jurquet est historien et auteur de "Années de feu, Algérie 1954-1956", collection Mémoires du 20<sup>e</sup> siècle, L'Harmattan, Paris 1997. Il est titulaire de la médaille de la reconnaissance de l'Algérie.

Baya Jurquet-Bouhounne a été secrétaire de l'Union des Femmes Algériennes en 1946 en Algérie. Elle a continué à militer en France à partir de 1956. Elle a été faite Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 2005, par l'avocate Gisèle Halimi. Elle est l'auteur de « L'oued en crue », Sakina Ballouz éditions, 1994.

Baya Jurquet-Bouhounne est décédée le 6 juillet 2007.

Hélène Bracco a réalisé un autre entretien avec Jacques et Baya Jurquet : enquête n°839 (1995)

### **Entretien avec un soldat du refus communiste : Michel Ré**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Ré, Michel (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Orgon, 05/11/1999 (1h 43min).

*Michel Ré est l'un des quarante " soldats du refus " communistes qui ont refusé de porter les armes contre le peuple algérien, en l'explicitant par une lettre au Président de la République. Il explique son parcours, depuis l'enfance dans une famille antifasciste italienne immigrée pendant la seconde guerre mondiale, dont il a vécu les événements tragiques en Italie à l'âge de six-sept ans. Ce qui l'amènera à*

*comparer les combattants algériens aux résistants maquisards italiens, et sera le déclencheur de son refus pendant la guerre d'Algérie : après un premier séjour en opération sur la ligne Morice, où il découvre l'action psychologique, la torture et le napalm utilisés par l'armée française, il décide de refuser de porter les armes contre le peuple algérien. Il l'explique dans une lettre au Président de la République dès sa première permission en France, à Sénas (Vaucluse) aidé par un responsable des Jeunesses Communistes (JC). Il retourne en Algérie à l'issue de cette permission, et applique sa décision. Le Tribunal Militaire le condamne à deux ans de prison, qu'il effectuera, entre autres, dans le terrible bagne de Lambèse, avec quelques autres camarades du refus. C'est l'intervention du Garde des Sceaux Edmond Michelet qui les tirera de cet enfer. En prison aux Baumettes à Marseille, puis dans divers autres lieux, il est libéré après ses deux ans de punition. L'armée le renvoie alors en Algérie, où il "résiste" de son mieux auprès des fellaghas qu'on l'a chargé d'instruire. Il finira son temps d'armée dans la musique-batterie, avant de retrouver la France et la liberté. Son combat ne s'arrêtera pas là : les conséquences désastreuses de son refus sur sa vie professionnelle, politique, et sur sa retraite sont toujours d'actualité. Dans cet entretien, il s'exprime sur sa relation aux combattants du FLN avec qui il partagea la prison, et sur la position des JC et du PCF, en déphasage avec les soldats du refus.*

2000

Cote : D2454

N° de l'enquête : 2305

### **Entretien avec Michel Ré, soldat du refus dans la guerre d'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Ré, Michel (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Sénas, 14/11/2000 (53min).

*Michel Ré revient sur son enfance dans une famille antifasciste italienne. Il raconte comment il a été témoin de massacres perpétrés par l'armée allemande contre des maquisards antifascistes durant la seconde guerre mondiale. Cette expérience sera déterminante pour son refus de porter les armes contre le peuple algérien. Il relate la prison avec ses camarades du refus et la manière dont les prisonniers organisaient leur vie. Il revient également sur l'attitude du Parti Communiste français face au refus militaire dans la guerre d'Algérie.*

2000

Cote : D2454

N° de l'enquête : 2306

### **Témoignage de Michel Ré, soldat du refus dans la guerre d'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (enquêteur) ; Ré, Michel (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Sénas, 07/01/2001 (24min).

*Dans cet entretien, Michel Ré remonte aux sources de son refus, et toujours à l'enfance, aux maquisards italiens antifascistes de la seconde guerre mondiale, qu'il assimilera aux "fils du peuple" des combattants de l'ALN pendant la guerre d'Algérie. Il parle du contingent français dans la guerre, de la machine de guerre, de l'opinion française qui, par son désintérêt général, sera à l'origine du silence des soldats à leur retour. Il donne son avis sur la position du PCF face à la désertion.*



2000  
Cote : D2455  
N° de l'enquête : 2307

### **Entretien avec le fils de Michel Ré, soldat du refus dans la guerre d'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Ré, Patrick (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Orgon, 30/11/2001 (29min).

*Patrick Ré a toujours baigné dans une ambiance politisée, que ce soit par les récits de ses grands-parents en Italie sous le fascisme, ou par les réunions et les débats qui ont jalonné la vie de son père. Il a des souvenirs du retour de son père après son refus en Algérie, et de sa souffrance. Cette histoire lui est familière, il a toujours compris l'acte de son père, et entend s'inscrire dans la transmission de son action à sa descendance. Il n'a jamais rencontré des gens qui n'aient pas compris le refus de son père. D'un autre côté, il conçoit mal comment une réparation pourrait être faite aux conséquences actuelles de ce refus.*

2000  
Cote : D2457  
N° de l'enquête : 2309

### **Entretien avec Christiane Marcy à propos du refus militaire de Michel Ré pendant la guerre d'Algérie**

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Marcy, Christiane (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 20/04/2007 (7min).

*Christiane Marcy s'exprime sur la mentalité de la ville de Sénas. En réalité, personne à l'époque de la guerre d'Algérie n'a parlé du refus de Michel Ré, pas plus que de la guerre d'Algérie en général, et les soldats qui en sont revenus ont gardé le silence. Il existait dans cette petite ville une hiérarchie sociale importante. Les Italiens, dont fait partie la famille de Michel Ré, étaient d'ailleurs mis à l'écart par les autres habitants de la ville.*

Notes :

Une partie de l'enquête est inaudible et a dû être supprimée. L'entretien reflète la mentalité de la ville de Sénas où l'informatrice a grandi, et où vivait Michel Ré, au moment de son refus.

2000  
Cote : D2464  
N° de l'enquête : 2340

### **Emission de radio "L'attraction", Radio Aix Ensemble, animée par Michel Bracco**

Bracco, Hélène (voix) ; Bracco, Michel (voix) ; Demarcy, Richard (voix)

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 03/11/2003 (35min).

*Au moment de l'émission, le livre d'Hélène Bracco : "Pour avoir dit non, actes de refus dans la guerre d'Algérie 1954-1962" (Paris-Méditerranée, novembre 2003) va paraître. Elle présente les diverses formes de refus, civils et militaires, les raisons qui ont amené une minorité de personnes à accomplir ces actes, ainsi que leurs conséquences jusqu'à aujourd'hui. Elle s'est penchée sur l'opinion française face à la guerre. Elle a aussi interrogé les enfants et les amis de quelques-uns de ces réfractaires. Elle rencontre à l'occasion de l'émission la veuve du général de Bollardière, qui, pendant la guerre d'Algérie a demandé à être relevé de son commandement pour protester contre la torture dans l'armée française, et a ensuite démissionné de l'armée. Madame Simone de Bollardière explique à l'antenne les*

*raisons qui ont poussé son mari à poser ces actes de refus, et la punition qui lui a été infligée par l'armée. Richard Demarcy vient de présenter à Marseille sa pièce : " Les mimosas d'Algérie ", qui retrace, à l'aide d'une fiction, la vie et la mort bien réelles de Fernand Iveton, membre du Parti Communiste Algérien, guillotiné à Alger le 11 février 1957.*

Note :

Au moment où il entre en forteresse pour avoir posé son acte de refus, le général de Bollardière croise un autre officier de l'armée française qui vient d'être puni : Abdelkader Rahmani.

### 2.3. Soldats du contingent algérien dans l'armée française en guerre d'Algérie (1954-1962)

2000

Cote : D2471

N° de l'enquête : 2349

#### Récit d'un appelé algérien de l'armée française durant la guerre d'Algérie

Bracco, Hélène (enquêteur) ; Bracco, Michel (interv.) ; Bachir Hadjadj (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 01/06/2005 (1h).

*Hélène Bracco interroge ici un ancien appelé de l'armée française en guerre d'Algérie : Bachir Hadjadj. Etudiant à Grenoble en 1956, il suit la grève illimitée lancée par l'UGEMA (union générale des étudiants musulmans algériens) et ne peut de ce fait obtenir le sursis accordé aux étudiants. Il est donc mobilisé pour faire le service militaire. Il fait ses classes à Modane, en France, où il est traducteur du service psychologique organisé par l'armée française pour instruire ses soldats FSNA (Français de souche nord-africaine) . Bachir Hadjadj porte un regard critique sur cette instruction qui vise à récupérer les soldats algériens et les convaincre du bien-fondé de l'action civilisatrice de la France en Algérie. Il parle de la discrimination qui frappe ces soldats, et de leur état d'esprit, en partance pour l'Algérie pour y combattre " leurs frères ". Bachir Hadjadj a fait 28 mois d'armée, 14 en France et 14 en Algérie. Il n'a pas déserté. Il est passé au maquis ALN (Armée de Libération Nationale) après sa démobilisation. Il s'exprime sur la guerre et ses conséquences. L'ouvrage collectif "La guerre en France 1954-1962" paru chez Autrement en 2008 présente sont témoignage et une étude sur les FSNA.*

### 2.4. Entretien avec Hélène Bracco

2011

Cote : D 3276

N° de l'enquête : 4019

#### Entretien avec Hélène Bracco, historienne, à propos du dépôt de son corpus d'enquêtes orales à la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

Pagnier, Laurent (enquêteur) ; Bracco, Hélène (informateur)

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 26/09/2011 (28 min 46s).

*Hélène Bracco est interrogée sur le travail d'enquêtes enregistrées qu'elle a menées dans le cadre de son mémoire de DEA d'études Arabes et Islamiques et qu'elle a déposé à la phonothèque de la MMSH. Elle s'exprime sur son choix de procéder à des enregistrements sonores, sur la manière dont elle a exploité la parole recueillie, issue de la mémoire et ce que les témoins lui ont apporté comme informations. Elle décrit les conditions d'enregistrement et l'usage qu'elle a fait de la documentation sonore qu'elle a produite d'une part, et qu'elle s'est procurée d'autre part. Enfin elle présente les raisons pour lesquelles elle a accepté de déposer son corpus d'archives sonores à la phonothèque de la MMSH.*



### 3. Extraits ou entretiens disponibles en ligne

Extraits disponibles en ligne (fichiers mp3) :

<http://phonotheque.mmssh.univ-aix.fr/>

*Cote : D791*

*N° de l'enquête : 836*

*Entretien en ligne*

**Vie et sociabilité dans un club du 3ème âge au consulat d'Alger en 1993**

<http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-836>

*Cote : D792*

*N° de l'enquête : 837*

**Récit de vie d'un prêtre né à Hussein-Dey et resté en Algérie après 1962**

<http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-837>

*Cote : D794*

*N° de l'enquête : 839*

**Récit de vie d'une militante pour les droits de la femme en Algérie de 1946 aux années 1980**

<http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-939>

*Cote : 2453-2354*

*N° d'enquête : 2304*

*Extrait MP3*

**Entretien avec un soldat du refus communiste : Michel Ré**

Au bagne de Lambèse (durée : 10min)

Conséquences au refus (durée : 7min)

*Cote : 2456*

*N° d'enquête : 2308*

*Extrait MP3*

**Entretien avec Jacques et Baya Jurquet, qui furent militants anticolonialistes et témoignent de leurs relations avec des soldats du refus communistes et leur famille pendant la guerre d'Algérie**

Baya et les femmes des soldats emprisonnés (durée : 1min)

Le FLN et le PCF face aux soldats du refus (durée : 5 min)

*Cote : 2450*

*N° d'enquête : 2300*

*Extrait MP3*

**Entretien avec Benoist Rey, soldat réfractaire pendant la guerre d'Algérie**

Aux sources du refus (durée : 7min)

Quarante ans après (durée : 1min)

Cote : 2444  
N° d'enquête : 2294  
Extrait MP3

**Entretien avec monsieur Abdelkader Rahmani, officier algérien de l'armée française, démissionnaire en 1956, entraînant avec lui 52 officiers algériens de l'armée française**

La rétrogradation de l'officier (durée : 5min)  
L'officier incarcéré sans jugement (durée : 4min)

Cote : 2464  
N° d'enquête : 2340  
Extrait MP3

**Emission de radio "L'attraction", Radio Aix Ensemble, animée par Michel Bracco**

Simone de Bollardièrre : le refus du général De la Bollardièrre (durée : 3min)

Cote : D2452  
N° enquête : 2302  
Extrait MP3

**Entretien avec Gérard Lorne, l'un des cofondateurs du journal "la voie communiste"**

La voie communiste et l'engagement au FLN-France (durée : 3min)  
Amnistie et retour en France après 20 d'exil (durée : 2min)

Cote : D2453  
N° enquête : 2303  
Extrait MP3

**Entretien avec Muriel Lorne, fille de Gérard Lorne**

L'arrestation du père et l'exil au Maroc (durée : 10min)

Cote : D2447  
N° enquête : 2297  
Extrait MP3

**Entretien avec Fabienne et Dominique Rahmani à propos de la démission de l'armée française de leur père, officier algérien de l'armée française pendant la guerre d'Algérie**

L'immigration et le racisme actuel (durée : 3min)

Cote : D3272  
N° de l'enquête : 4013

**Un médecin présent lors des accords d'Evian en 1962 présente les conditions d'obtention de la nationalité algérienne pour les Français**

<http://multimedia.mmsch.univ-aix.fr/phonotheque-4013>

Cote : D3272  
N° de l'enquête : 4014

**Mémoire d'un médecin engagé au côté du FLN dans l'indépendance de l'Algérie**

<http://multimedia.mmsch.univ-aix.fr/phonotheque-4014>

## 4. Transcription de l'entretien réalisé par Laurent Pagnier avec Hélène Bracco, MMSH, octobre 2011

### Avant-propos

*Cet entretien porte sur le dépôt des enquêtes enregistrées. Leur traitement documentaire vient d'être terminé à la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme. Il concerne plus particulièrement le corpus des Européens restés en Algérie indépendante. Cependant, toutes les questions abordées peuvent être élargies aux autres de mes enquêtes orales déposées à la MMSH, présentées dans ce catalogue.*

*Hélène Bracco, le 20 septembre 2012*

Laurent Pagnier : *Quel est votre champ de recherches, et dans quel cadre avez-vous réalisé votre corpus d'entretiens ?*

Hélène Bracco : Mon champ de recherche c'est l'Histoire. Je suis de métier institutrice, et en même temps je me suis penchée sur cette partie de l'histoire de l'Algérie. J'ai préparé en 1993 un DEA d'études arabes et islamiques à la faculté d'Aix en Provence, et j'ai été orientée vers un professeur d'Histoire, le professeur Ilbert, qui a dirigé mon travail. C'est dans le cadre de ce DEA que j'ai réalisé ces entretiens, et il donné lieu à une édition en 1999.

- *Pourquoi avez-vous fait le choix des enquêtes orales pour documenter vos recherches ?*

- J'ai fait ce choix parce que quand mon sujet d'études a été accepté, j'ai cherché des documents écrits, des livres, des documents d'archives, et je n'en ai pas trouvé. Rien ou très peu, avait été fait sur ce sujet. Le seul livre que j'ai trouvé à l'époque c'était celui de Dominique Cabrera, *Rester là-bas*, dont un film a été tiré, mais ce n'était pas ainsi que je souhaitais aborder le problème ; c'était un beau travail, mais qui était plutôt de l'ordre de l'émotionnel, si vous voulez, mais pas de l'ordre de l'analyse historique.

- *Pourquoi avoir enregistré les entretiens plutôt que de prendre des notes ?*

- C'est beaucoup plus facile quand on n'a pas les interviewés à portée de main, qu'on ne peut pas les revoir. Quelquefois je les ai interrogés près de chez moi, mais pour la plupart ils étaient en Algérie, loin de moi. C'était beaucoup plus commode de travailler avec des enregistrements.

- *Vous voyez un intérêt à filmer vos entretiens ?*

- Oui, pourquoi pas ? Je ne l'ai pas fait à l'époque, ce n'était pas encore très courant. C'est vrai que le jury qui avait délibéré pour mon DEA m'avait posé la question, mais je n'avais pas ce qui convenait pour filmer. Donc j'ai simplement utilisé mon petit magnétophone !

- *Concernant le travail d'enquêtes, avez-vous travaillé à partir des documents sonores que vous aviez obtenus ?*

- Oui, beaucoup. Je les ai écoutés, je les ai transcrits, et surtout j'ai croisé toutes les informations qui se trouvaient dans ces entretiens. Mais il a fallu que je les écoute énormément, que j'aie de l'un à l'autre pour en tirer quelque chose pour mon travail.

- *De ces entretiens, tout empreints de la subjectivité des informateurs, comment avez-vous pu vous assurer de la véracité des informations ?*

- J'ai fait à cet effet un grand travail que mon professeur, monsieur Ilbert, m'a imposé avant que je ne commence les interviews. Il m'a dit qu'on ne pouvait pas faire au pied levé des enquêtes, même si on était très bien intentionné, et m'a demandé de lire des documents, dont le livre de Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*. J'ai fait des stages concernant les collectes d'entretiens. J'ai pu ainsi commencer à interroger des gens, et essayer de comprendre ce qui se passe dans les méandres de la mémoire, ce qui n'est pas évident.

- *Par rapport aux archives papier, est-ce qu'il y a une variation d'utilisation de l'archive sonore ? Si oui, de quel ordre ?*

- Il peut y avoir des variations, parce que la mémoire n'est pas toujours fiable, elle reconstruit le passé en fonction de ce que les gens vivent maintenant, de ce qu'ils ont vécu entre le moment où ils ont fait le choix de rester vivre en Algérie en 1962 et le moment où je les ai interrogés trente ans après. La mémoire, il faut la pendre pour ce qu'elle est, pour quelque chose de mouvant. Il faut donc aller aussi aux sources écrites, quand elles existent. En ce qui concerne mon sujet, les sources écrites faisant défaut, j'ai beaucoup étudié avant de commencer mes enquêtes l'histoire de l'Algérie, de la conquête à la guerre d'indépendance. Il faut croiser les sources. J'ai eu la chance de pouvoir croiser des sources orales et écrites qui allaient dans le même sens, des sources orales entre elles aussi, de gens que je voyais parfois à de longs intervalles de temps, qui apportaient des éléments complémentaires aux interviews précédentes. Parfois c'était la source orale qui me ramenait à la source écrite, parfois l'inverse. J'ai toujours eu à coeur de croiser les sources, pour être au

plus près de l'Histoire. Quand je me rendais compte que dans la mémoire il y avait des failles, je remettais pour moi-même les choses en ordre, quand c'était possible. Par exemple des gens qui citaient des dates fausses. Sur le coup je ne le leur faisais pas remarquer, pour ne pas les déstabiliser. Car cette mémoire orale s'appuie beaucoup sur des éléments personnels. Les gens cherchent, tâtonnent, les choses viennent petit à petit, quelquefois jaillissent, quelquefois c'est laborieux.

- *Est-ce que votre histoire personnelle a influencé votre enquête ?*

- Elle l'a influencée, mais je ne le savais pas quand j'ai commencé mon travail. J'ai commencé des études du Monde arabe à Montpellier en 1989, pour arriver à ce DEA d'études arabes et islamique, option Histoire. Cette histoire des Européens restés en Algérie indépendante m'interpellait beaucoup, parce que ma famille pied-noire était partie à l'indépendance. Je pensais donc que tous les Pieds-Noirs étaient partis. Quand j'ai appris au cours de ces études que ce n'était pas le cas, j'ai commencé à chercher comment je pourrais creuser cette histoire, qui pour moi était incomplète. Mais je n'ai compris que plus tard, quand mon travail était presque fini. Je dirais même qu'il m'a fallu peut-être encore des années, jusqu'à ce que ce DEA soit édité. Les choses en moi étaient confuses, elles ont cheminé doucement. Maintenant j'en suis sûre, que je cherchais mon histoire. Je crois que c'est le cas pour tout le monde : pourquoi on choisit un sujet d'études et de recherches ? Surtout pour un sujet comme celui-là, qui n'est pas consensuel. On est toujours interpellé par sa propre histoire, je suppose.

- *La guerre d'Algérie, c'est un sujet sensible. D'autre part, vous avez mené vos entretiens dans une période trouble en Algérie (1993). Est-ce qu'il a été facile d'approcher les informateurs ?*

- Eh bien oui. Je suis partie en Algérie avec l'aide de la faculté, bien que mon professeur ne voulait plus que je parte. Quand j'avais commencé le travail, on n'était pas encore dans la guerre civile, et puis au fur et à mesure que mon travail avançait il s'est trouvé qu'on y était en plein. Je suis partie quand-même, et là-bas c'était une période vraiment trouble, il y avait le couvre-feu. Mon mari m'a accompagnée, ce qui m'a permis d'aller dans des endroits où toute seule je n'aurais pas pu aller sans doute. Et surtout pas rentrer après le couvre-feu comme nous l'avons fait quelquefois ; ça n'a pas été difficile d'approcher les gens, ils étaient accueillants, les Européens et les Algériens aussi. Mais je suis restée à Alger, et dans ses alentours. Je n'avais pas un mandat suffisant pour aller au delà. Je l'ai regretté.

- *Est-ce que les informateurs que vous avez interrogés se sont montrés réticents à l'usage du magnétophone, et qu'avez-vous mis en place par rapport aux témoins ?*

- Je les ai toujours avertis avant. Je leur ai téléphoné, je suis allée les voir une fois pour leur demander s'ils étaient d'accord pour être enregistrés. Je leur expliquais pourquoi j'étais là, quelle enquête je faisais, je me présentais. Donc je n'ai pas eu de problèmes, sauf avec un médecin, qui n'a pas voulu que je prenne le magnétophone. C'est une enquête perdue pour moi. J'ai pris des notes sur mes genoux, mais ce n'était pas facile après de tirer des informations. Et un cas très particulier, c'est celui du Cardinal Duval, qui nous a reçus et a commencé à parler tout de suite. J'étais tellement émue de me trouver devant cet homme que je ne l'ai pas interrompu pour lui dire que je voulais l'enregistrer. Et après je me suis aperçue qu'il était aveugle ; ça a été un moment très important. J'ai eu l'occasion après de voir en privé à Alger un film sur sa vie, tourné en Algérie, qui m'a apporté beaucoup d'éléments, et qui m'a permis de me remémorer ce qu'il m'avait dit à ce moment-là.

- *Est-ce que les informateurs se sont réécoutés ?*

- Non, je leur ai dit l'essentiel de ce que j'avais retiré de leurs informations, pour être sûre de ne pas les mettre mal à l'aise. Je n'ai pas envoyé les cassettes. C'était compliqué vous savez d'envoyer les cassettes en Algérie. A cette époque-là notamment. Une mère et sa fille auraient souhaité avoir l'entretien, je l'ai confié à un ami algérien qui est venu me voir ici, et qui ne le leur a pas apporté finalement. Par contre tous mes interviewés ont eu mon livre, et donc ont pu se reconnaître.

- *Cette pratique de l'enquête enregistrée vous incite-t-elle à développer votre usage des archives sonores ?*

- Je dirais oui, mais surtout dans ce cas-là. Parce que c'est une histoire qui est peu connue, comme je vous l'ai dit. Je crois que si je n'étais pas allée interroger ces personnes, je n'aurais pas eu toutes ces informations concernant le choix que des Européens pouvaient faire, qui n'allaient pas dans le sens de ce que les médias dévoilaient, et d'autre part ça a été très important, parce qu'on m'a confié quelquefois des mémoires de la clandestinité. Où les trouver ? Sinon dans le témoignage des gens ? Notamment le Cardinal Duval nous a raconté que, à un moment, quand Bab-el-Oued était tenu par l'OAS, les provisions ne pouvaient pas passer pour la population, et que c'est un prêtre de sa paroisse, très astucieux, qui a fait passer la nourriture dans le corbillard. Une femme nous a raconté comment des Algériennes et des Européennes qui luttaient pour l'indépendance se réunissaient la nuit dans des

cimetières, pour faire de “sortes de meetings”. Des choses comme celles-là qui sont du domaine du privé, du secret, de l’intime,... étonnantes.

*- L’utilisation de ces témoignages enregistrés fait partie maintenant de votre travail d’historienne...*

- Oui. Pour les autres travaux que j’ai entrepris par la suite, j’ai toujours procédé ainsi. Et j’ai toujours fait en sorte de croiser les mémoires orales et écrites, Quand j’ai travaillé aux archives d’Outre-Mer sur ma dernière enquête, que j’ai pu ouvrir certains cartons sur dérogation, j’ai eu la surprise et la joie de trouver des informations très précieuses que des gens m’avaient confiées, et les voir ainsi confirmées.

*- Pourquoi avoir déposé vos archives à la phonothèque de la MMSH ?*

- Je gardais mes cassettes chez moi, et mon professeur m’a alertée sur le fait que des cassettes ça s’abîme, et qu’il faut les déposer pour qu’elles soient protégées. Et aussi c’est important qu’elles soient accessibles à des chercheurs. Après quoi j’ai rencontré Véronique Ginouvès, la conservatrice, qui m’a aussi incitée à les déposer. Depuis elles ont été numérisées, certaines par d’autres que moi, certaines par moi-même. C’est un beau travail qui prolonge l’enquête.

*- Vous aviez travaillé auparavant sur des archives orales déjà existantes ?*

- Pas avant, mais je l’ai fait après, notamment sur un sujet que j’ai travaillé assez récemment. Je suis venue chercher ici des enquêtes dont j’ai pu me servir et qui m’ont beaucoup aidée.

*- Est-ce qu’il y a d’autres centres de ressources où vous auriez aimé en trouver ?*

- En fait, je ne sais pas où j’aurais aimé en trouver. Bien entendu je pense que je pourrais en trouver ailleurs si j’étais obligée de me déplacer pour trouver des compléments d’enquêtes.

*- Pensez-vous qu’il serait pertinent de déposer vos archives dans d’autres centres ?*

- Je n’y ai pas pensé à vrai dire. J’ai des connaissances qui ont déposé ailleurs, à la BDIC, aux archives départementales. Mes archives sont là, et je suis contente qu’elles soient là.

- *Et pourquoi avoir gardé les originaux ?*

- Quand on est aussi impliqué que je me suis trouvée l'être dans ce travail, je peux dire que ces originaux me tiennent à cœur énormément. Je suis heureuse quand je les écoute à nouveau. Quand j'entends les gens parler je les revois tels qu'ils étaient quand je les ai interrogés. Je suis restée en relation avec de nombreux de mes interviewés, jusqu'à ce que les uns après les autres décèdent, ou qu'ils soient devenus trop vieux pour pouvoir se souvenir. Pour moi c'est un trésor, ces enquêtes sont constitutives de mon histoire, de mon travail, de mon parcours.

Ces enquêtes ont été quelquefois utilisées ici, j'avais donné l'autorisation d'utiliser ce corpus, dans la mesure où les gens qui souhaitaient rester sous anonymat le sont restés. Vous le savez, puisque vous avez fait sur un certain nombre de mes cassettes un travail de numérisation important. Tout est fait maintenant, et je vous en remercie Laurent.

- *Pensez-vous que, de vos archives, d'autres sujets d'études émergent ?*

- C'est possible... Véronique Ginouvès m'a dit qu'on pouvait les utiliser totalement différemment, pas sur le sujet précis, mais pour en retirer d'autres informations. Comme je l'ai fait moi-même d'ailleurs avec les archives sonores que je suis venue écouter récemment, et qui m'ont amenée à déborder le sujet que j'étais en train de traiter.

- *Avez-vous été amenée à vous servir d'archives d'autres disciplines dans vos travaux d'Histoire ? En sociologie par exemple ou autres.*

- Oui bien sûr. Mais par contre sur le sujet en question, à part la thèse de juriste du professeur Bruno Etienne, qu'il a soutenue en 1985 sur la minorité européenne restée vivre en Algérie indépendante, je n'ai rien trouvé.

- *D'après vous, est-ce que les sources orales ont un statut équivalent aux autres sources, écrit, vidéo...*

- Toutes les archives ont un statut particulier. Elles sont toutes à prendre avec précaution. Parce que les archives écrites sont écrites par des gens, qui ont des idées, une idéologie, un parcours, donc elles ne sont pas plus "vraies" que d'autres archives. Je pense que ce serait dommage de se priver des archives orales. Les gens ont à dire des choses qui ne sont pas forcément dans les livres, et qui peuvent amener à élargir le champ de recherches. Je pense à quelque chose : j'ai enregistré un soldat qui avait refusé de porter les armes contre le peuple algérien pendant la guerre d'Algérie, et qui a été mis en prison au bagne de Lambèse. Ce qu'il me



racontait des conditions de cette prison était totalement effroyable. J'ai été amenée, peut-être une ou deux années après, puisque cette enquête a duré quatre ans, à lire un livre de quelqu'un qui avait vécu au bagne de Lambèse à la même époque, et qui racontait exactement la même chose. Il nommait le gardien, qui était si terrible, par le même nom que mon témoin (on appelait ce gardien Sanglier), et il précisait les événements historiques que mon interviewé relatait de façon plus émotionnelle, et pour cause ! Quand on a lu, vu, écouté, les choses se construisent, finissent par s'interpénétrer, et donnent un sens au travail d'Histoire.

- *Enfin, que diriez-vous à un chercheur pour essayer de le convaincre de déposer ses archives sonores dans une phonothèque ?*

- Je lui dirais ce que m'ont dit mon professeur et la conservatrice : que ces archives sont très précieuses, qu'elles risquent de s'abîmer dans une maison, c'est bien qu'elles soient préservées. Et c'est bien aussi je pense qu'elles soient mises à la disposition de gens qui vont les utiliser, soit en étudiant le même sujet, soit en l'élargissant au gré de leurs recherches.

- *Auriez-vous quelque chose à ajouter ?*

- ... Eh bien, pour conclure plus personnellement, je dirais que je suis toujours reconnaissante à tous ceux qui m'ont livré leur mémoire, et qui ainsi m'ont conduite vers la mienne.

## 5. Index (tous corpus confondus)

### 5.2. *Index des descripteurs*

activité associative

836, 839

aménagement du territoire

839, 843

amitié

836, 840, 841

amnistie

2302

anarchisme

4014

ancien combattant

838, 839

angoisse

4010, 4015

anticolonialisme

834, 847, 2300, 2302, 2304, 2306, 2308, 4010, 4014, 4017

archives

4019

arrestation

834, 839

assassinat

841, 846

attentat

840, 842, 4008

autogestion

842

autonomie politique

834, 840

bagne

2304

bande rivale

840

bilinguisme  
836

bourgeoisie  
4012

carrière professionnelle  
838

catégorie sociale  
841

catholicisme  
4010

chercheur  
4019

clandestinité  
834

club du troisième âge  
836

colonialisme  
835, 838, 844, 4008, 4012

commerçant  
4012

commerce  
4008

communauté arabe  
835, 842

communauté ethnique  
835, 839, 840, 842, 844

communauté juive  
840, 4009, 4017

communauté paysanne  
844

communauté pied-noire  
834, 835, 837, 842, 847, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4013, 4014, 4015, 4016, 4017, 4019

communauté pied-rouge  
834, 847

communauté urbaine  
844

communauté villageoise  
841

communisme  
834

condition de vie  
839, 841

confidentialité de l'enquête orale  
4019

coopération du Service national à l'étranger  
4015

coopérative laitière  
842

cotisation  
834, 839, 842, 847

curé  
837

démission  
2299

démoralisation de l'armée  
2294, 2301

déportation  
834

dépôt de l'enquête orale  
4019

déserteur  
2349

désobéissance militaire  
2294, 2295, 2301

différence culturelle  
841

douane  
4008

droit du sol  
838

droit législatif  
4013

école laïque  
838

écriture électronique  
1763

éducation religieuse  
837, 4011, 4014, 4015

enfance  
2298

enquête orale  
4019

enseignant  
838

exactions  
4009

exécution  
839

exercice de la justice  
2297, 2298, 2299

exode  
842, 4016

expatriation  
842, 2303, 2306

expropriation  
842, 4008

famille  
843

Franc-maçonnerie  
838

généalogie  
838, 840, 843

guillotine  
2340

harki  
2349

hiérarchie sociale  
837, 838, 839, 840, 841, 2309

histoire familiale  
4011, 4012, 4016

historien  
4019

histoire orale  
4019

identité individuelle  
840

identité nationale  
835, 840, 842, 4008, 4011, 4013, 4014, 4017, 4019

illettrisme  
2301

impact de la législation  
4011, 4013

inégalité sociale  
4010, 4015

insurrection  
834, 838, 842, 4008, 4009, 4010

intégration culturelle  
840, 842, 844, 4008, 4009, 4011, 4016, 4017

intégration sociale  
841, 844, 4008, 4009, 4011, 4015, 4016, 4017

langue apprise  
842

langue régionale  
842

libraire  
4008

maquis  
2305, 2349

mariage mixte  
836, 839

médecin  
4009

mémoire collective  
835, 840, 843

migration  
838, 844

militantisme  
834, 835, 839, 840, 842, 4017

militantisme politique  
4010, 4011, 4014

militantisme syndical  
4014

mission  
2349

mission secrète  
2296, 4017

missionnaire  
846

mouvement associatif  
837

mouvement de libération  
834, 847, 4014

nationalisation  
842

nationalisme  
837, 839

négociation  
4013

obéissance  
2301

oecuménisme  
837

opinion publique  
2340

origine familiale  
4010, 4011, 4014, 4016, 4017, 4019

ouvrier  
841

pacifiste  
2301

parti politique  
834, 837, 842

passion du sport  
4016

patriotisme  
837, 840

politique éducative  
839, 4015

politique gouvernementale  
842, 845

pouvoir  
834, 840, 842

prison  
2294, 2295, 2299, 2301, 2304, 2305, 2306, 2340, 4014

prisonnier politique  
2305, 2308

propagande  
835, 4010

racisme  
835, 2297, 2300, 4008, 4009, 4012

refus  
2294, 2300, 2304, 2305, 2307

réhabilitation  
2307

relation adulte-enfant  
845

relation chrétien-musulman  
835, 837, 4015

relation enquêteur-enquêté  
4019

relation intercommunautaire  
835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 846, 847, 4009, 4010, 4011, 4012, 4014,  
4015, 4016, 4017

relation père-enfant  
2296, 2297, 2298

réparation  
2297



représentant de commerce  
4012

représentation de l'histoire  
2296, 2297, 2298

représentation de la France  
836

répression  
842

réseau clandestin  
834, 4014

résidence surveillée  
2294, 2295, 2301

rétrogradation  
2294, 2295, 2301

réunion politique  
834

sciences humaines  
1763

scoutisme  
835

secret de famille  
2296, 2297, 2298, 2299

sentiment d'appartenance  
840, 845

service militaire  
2300, 2306, 2349, 4009

situationniste  
2300, 2301

sociabilité  
835, 836

sociabilité féminine  
836, 839

sociabilité villageoise  
841

socialisme  
842

solidarité  
834, 835, 847

statut de la femme  
839

syndicalisme  
842

syndicat  
838

terrorisme  
2301

titre de presse ou de revue  
4010

torture  
837, 839, 840, 2300, 2304, 2340

transmission familiale  
2297, 2298, 2300, 2303, 2306, 2307, 2308

vie familiale  
2298

vie politique et administrative  
4011, 4013, 4014

### 5.3. Index des lieux cités

#### Afrique du Nord

2295, 2304, 2305, 2307, 2349

#### Algérie

835, 836, 844, 845, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2340, 2349, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4013, 4014, 4015, 4016, 4017, 4019

Alger : 834, 841, 4008, 4010, 4011, 4012, 4014, 4015, 4016, 4017, 4019

Aïn Taya : 4009

Bab-El-Oued : 835, 837, 838, 839, 4008, 4015

Bardo : 836

Belcourt : 837, 4015

Bir Mourad Raïs : 837

Birkadem : 838

Hussein-Dey : 837, 4014

Hydra : 835, 839, 842, 847

Kasbah d'Alger : 842, 4015, 4016

Kouba : 838, 4016

Quartier La-Redoute : 839

Maison-Carrée : 837, 838

Rouiba : 846

Annaba : 837, 839

Aurès : 4011, 4012

Béjaïa : 838

Bord-El-Kiffan : 841

Blida : 836

Ghardaïa : 4008

Bouhdabi : 843

Bouira : 841

Chlef : 839, 840, 847, 4012

Constantine : 839, 847

El Biar : 4011

El Ménia : 4011

El-Asnam : 839

Jugurtha : 840

Kabylie : 2295, 2301, 4008, 4011

Lakhdaria : 4015

Lambèse : 4017

Libourne : 835

Lido : 835

Oran

Marsat El Hadjadj : 4010

Mascara : 4010

Perrégaud : 842, 4010

Sig : 4010

Massinissa : 840

Mostaganem : 843, 4009, 4010, 4017

Hassi-Mameche : 843  
Oran : 842, 843, 4009, 4010, 4016, 4017  
Ouargla : 4008, 4011  
Sétif : 837, 839, 847, 4009  
Skikda : 847, 4014  
Souk Ahras : 4012  
Tenès : 840  
Tiaret : 846  
Wilaya de Batna : 4012  
Wilaya de Constantine : 4012  
Yakouren : 4011

### **Maroc**

2296, 2297, 2298, 2299, 2302, 2303, 2306, 4009, 4012, 4014, 4017  
Agadir : 4017  
Fès : 4017  
Rabat : 4017

### **Tunisie**

2301, 4012, 4014  
Gafsa : 834  
Tunis : 834, 4014

### **Etats-Unis d'Amérique**

4011  
Louisiane : 4011

### **Europe**

#### **Allemagne**

2298, 2300, 2303, 2306

#### **Espagne**

2298, 2302, 4010, 4016  
Alicante : 4017  
Almería : 4017  
Baléares : 838, 846  
Port-Mahon : 838, 4016

#### **France**

2302, 2303, 2306, 4009, 4010, 4011, 4012, 4013, 4014, 4015, 4016, 4017, 4019  
Aix-en-Provence : 834,4019  
Alsace : 4011, 4015  
Blois : 4012  
Evian-les-Bains : 4013  
Grenoble : 2349  
Lorient : 835  
Lyon : 4011  
Marseille : 2295, 2308, 4008, 4009, 4015, 4016  
Cité HLM Frais Vallon : 4011  
Orange : 847  
Paris :2298, 4012, 4017  
Saint-Tropez : 834  
Sartène : 4016

Sénaš : 2308, 2309

Sète : 4011

### **Grande Bretagne**

Liverpool : 4008

Oxford : 4008

### **Tchécoslovaquie**

2303, 2306

### **Moyen-Orient**

2296, 2297

Egypte : 4014

Liban : 2296, 2297, 2298

### **Russie**

4011

## **5.4. Index des noms propres, personnes et institutions cités**

**Abbas, Ferhat**

4011

**Abd El Kader**

840

**Aide Médicale Gratuite**

4009

**Aït Ahmed, Hocine**

4014, 4017

**Alleg, Henri**

838

**armée française**

2296, 2297, 2298

**Association de solidarité des familles et enfants de disparus**

4011

**Audin, Maurice**

836, 837, 838, 4011

4016

**Bande à Bader**

2301

**Belkacem, Krim**

4014

**Ben Bella, Mohammed**

834, 840, 842, 4008, 4009, 4010, 4011, 4014, 4015, 4016, 4017

**Ben Khedda, Youssef**

837

**Berger, Denis**

2300

**Berstein, Michèle**

2301

**Bidault, Georges-Augustin**

4014

**Boudiaf, Mohammed**

842, 847, 4014, 2300

**Boumédiène, Houari**

4008, 4009, 4016, 4017

**Bourgois**

2300

**Brau, Jean-Louis**

2301

**Camus, Albert**

839, 4014, 4016

**Cardinal Duval**

4019

**Chalet, Alexandre**

4011, 4014, 4015, 4016

**Chevallier, Jacques**

4014

**Confédération Française des Travailleurs Chrétiens**

4014

**Courrière, Yves**

4016

**Curiel, Henri**

4014

**De Gaulle, Charles**

843, 2300, 4008, 4009, 4013, 4015

**Deschamps, Gérard**

2301

**Ecole des officiers indigènes**

2294, 2295, 2299, 2301, 2304, 2305, 2307,

**Ferhat Abbas**

837, 840, 4012

**François Mauriac**

4010

**Front de Libération Nationale (FLN)**

834, 842, 843, 846, 847, 2300, 2302, 2308, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4013, 4014, 4015, 4016, 4017

**Front des Forces Socialistes (FFS)**

4017

**Front Islamique du Salut (FIS)**

842

**Ginouès, Véronique**

4019

**Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA)**

834, 4017

**grade indigène dans l'armée française**

2299, 2301

**groupe Spur**

2301

**Hachette-NMPP**

2294, 2295, 2301

**Hassan II**

4017

**Ilbert, Robert**

4019

**Janson**

834

**Khayati, Mustapha**

2301

**L'Orient-Le jour**

2296

**La renaissance du Vaucluse**

847

**Lacoste, Robert**

837



**Les Almohades**

840

**Les Almoravides**

840

**Lindon**

2300

**Lorne, Gérard**

2300

**Manifeste des 121**

2301

**Maspéro, François**

2300

**Massu, Jacques**

4011

**Mendès France, Pierre**

835, 4009, 4011, 4014

**Messali, Hadj**

840, 846

**Mine, Danielle**

839

**Mitterrand, François**

837, 4014

**Mollet, Guy**

839, 4014

**Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD)**

842, 847, 4014

**Nadau**

2300

**Naegelen, Marcel-Edmond**

837

**Nasser, Gamal Abdel**

4014

**Organisation de l'armée secrète (OAS)**

835, 837, 842, 846, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4013, 4014, 4015, 4016

**Parti Communiste Algérien (PCA)**

842, 847, 2308, 2340, 4014

**Parti Communiste Français**

834, 847, 2302, 2304, 2306

**Pécharde, Raymonde**

839

**Pétain, Philippe**

838

**Potlatch**

2301

**Rahmani, Abdelkader**

2297

**Ramdane, Abane**

4014

**Raynaud, Jean-Marc**

2300

**Réseau Curiel**

834, 2302

**Rocard, Michel**

4014

**Schuman, Maurice**

4014

**Scotto, Jean (Evêque)**

4012

**Secours Populaire Français**

847

**Spitzer, Gérard**

2300

**Vincent, Lisette**

839

**Yveton, Fernand**

835, 837, 838, 4011, 4016

## **5.5. Index des dates ou des périodes citées**

**années 1830** : 838  
**1890** : 4014  
**1934** : 838  
**1939** : 4009, 1944, 836  
**1945** : 837, 838, 839, 4008, 4011  
**1946** : 4014, 1950, 4014  
**1954** : 834, 839, 841, 842, 847, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4014, 4015, 4016, 4017  
**1955** : 4010  
**1956** : 839, 4010, 4014  
**1957** : 2296  
**13 mai 1958** : 4010  
**1959** : 4017  
**années 1960** : 838, 840, 843  
**1960** : 4017  
**1962** : 834, 835, 839, 841, 842, 843, 4012, 4015, 4016, 4017  
**19 mars 1962** : 4015  
**26 mars 1962** : 4015  
**1963** : 836  
**1965** : 834, 840  
**années 1970** : 843  
**1972** : 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2340  
**années 1980** : 843  
**1993** : 4019

**Accords d'Evian** : 835, 839, 842, 847, 4008, 4011, 4013, 4015  
**bataille d'Alger** : 4014  
**Code de l'Indigénat** : 839, 2349  
**colonisation de l'Algérie** : 840, 2349  
**Congrès de la Soummam** : 837, 839, 4009, 4011  
**Coup d'Etat de Boumédiène** : 834, 4017  
**Décret Bourguès-Maunoury** : 837  
**Décret Clémenceau** : 839  
**Décret Crémieux** : 840, 4008, 4009  
**fascisme italien** : 2305, 2307  
**Front populaire** : 2302  
**Gouvernement de Vichy** : 840  
**guerre d'Algérie** : 834, 835, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 846, 847, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2340, 2349, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4013, 4014, 4015, 4016  
**guerre d'Indochine française** : 839  
**guerre de 1870** : 4011  
**guerre de 1939-1945** : 4008, 4011, 4012  
**Indochine française** : 4014  
**indépendance de l'Algérie** : 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 2304, 2308, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4013, 4014, 4015, 4016, 4017, 4019  
**insurrection algérienne** : 834, 835, 840, 841, 842, 843, 846, 847, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4014, 4015, 4016, 4017  
**Intervention de Pierre Mendès France le 12 novembre 1954** : 835  
**manifestations de Sétif le 8 mai 1945** : 4009, 4011, 4012, 4017  
**Serment de Saint-Sernin** : 839  
**tremblement de terre à Orléanville en 1954** : 839